

OGAM

TRADITION CELTIQUE

HISTOIRE — LANGUE
ARCHÉOLOGIE — RELIGION

TOME V

FASC. 3



OGAM

2, rue Léonard-de-Vinci

(B. P. 2)

RENNES

L'Ogmios de Lucien, la "Tête Coupée" et le Cycle Mythologique Irlandais et Gallois*

par

Fernand BENOIT

La description par Lucien d'une fresque de la vallée du Rhône représentant Héraclès *Ogmios* est un des rares textes de l'antiquité relatifs à la mythologie gallo-romaine. La signification infernale de la scène, prototype de la « danse macabre », a été mise en lumière par le déchiffrement des *tabellae defixionis* de Bregenz, sur le lac de Constance, associant Héraclès *Ogmios* à *Dispater* et à *Aeracura* (1).

Le dieu, tenant de la main droite une massue, de l'autre un arc tendu, traînait derrière lui, attachés à sa propre langue avec des chaînettes d'or et d'ambre, une foule d'hommes qui se pressaient pour le suivre, enchaînés par les oreilles. Dieu de l'éloquence, dirent à Lucien ses commentateurs gaulois, qui avaient été suivis par tous les mythographes. Mais Lucien ne put s'empêcher de remarquer avec étonnement que le dieu, parvenu au dernier degré de l'âge, les cheveux blancs, ridé et hâlé jusqu'au noir comme les vieux navigateurs, ressemblait plus à Charon ou Japet ou l'un des *hypotartarioi* qu'à Hercule.

E. Hucher (2) avait jadis rapproché de ce thème le type de monnaies gauloises de l'Ouest de la Gaule, représentant une « tête coupée », posée sur un socle, reliée par des cordons perlés à une sarabande de petites têtes, ou parfois un cheval au galop entraînant des têtes dans sa course. L'assimilation de l'Ogmios de Lucien à un dieu de l'éloquence a conduit Ch. Robert, suivi en cela par les numismates (3), à rejeter ce rapprochement. Par contre une interprétation trop étroite des têtes coupées les faisait con-

* Nous publions ci-dessous le texte d'une communication parue dans le CRAI de 1952, avec les nombreuses modifications et additions apportées par l'auteur.

(1) A. GRENIER : *Le dieu gaulois Ogmios et la danse macabre* in CRAI, 1947, p. 254 à 258, d'après l'étude de R. EGGER : *Aus der Unterwelt der Festlandkelten in Wiener Jahreshfte*, 35, 1943, p. 99 à 137 ; cf. Fr. KOEPP : *Ogmios, Bemerkungen zur gal-lischen Kunst* (Bonner Jahrbücher, 125, 1919, p. 38 à 73). LUCIEN : *Hercule I*.

(2) E. HUCHER : *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, I, p. 10 ; et *Rev. numismatique*, 1850, p. 102 ; A. HOLLDER : *Alt. Sprachs s.v. Ogmios*, II, 836-838. Voir pl. fig. 1 monnaies d'or armoricaines, *cat. B.N.* : Droit 6826, 6729, 6728 ; fig. 2 monnaies de billon armoricaines, *cat. B.N.* : Droit 6543, 6555, et Revers 6541, (Nous remercions M. J.B. Colbert de Beaulieu qui a bien voulu nous fournir ces indications précises. N.D.L.R.).

(3) C. ROBERT : *Ogmios, dieu de l'éloquence figure-t-il sur les monnaies armoricaines ?* in CRAI, 1885, p. 268-273 ; et *Rev. arch.* 1885, II, p. 241.

sidérer comme des trophées de guerre. C. Jullian (4) voyait dans l'allégorie des monnaies, non pas « la face d'un dieu, mais une tête monstrueuse, servant d'enseigne de guerre flanquée des têtes des vaincus, coupées en son honneur et suspendues autour d'elles », et Ad. Reinach, en vertu de cette interprétation classique, n'hésitait pas à écrire que le rite guerrier était à l'origine de la méprise de Lucien : « On aura préservé, écrivait-il, dans la Gaule romaine quelques rares monuments religieux, représentant une tête géante, à bouche énorme, d'où partaient en tous sens des chaînes tenant des têtes. Oublieux du véritable sens de cette figuration, ou désireux d'approprier l'antique *fétiche guerrier* aux conceptions gallo-romaines, les exégètes gaulois auront donné de ces idoles l'explication dont le texte de Lucien est un écho, peut-être embelli encore par l'imagination du rhéteur ». (5).

Mais c'est bien Lucien qui a raison — les *tabellae defixionis* le prouvent — contre ses interpréteurs gaulois, oublieux du symbolisme infernal de la scène : la fresque gauloise ne représente pas l'image de la parole, mais le lien symbolique qui rattache les peuples barbares à la nouvelle religion dont Héraclès est le champion.

Ce qui fait l'intérêt de cette double représentation est le motif de l'enchaînement : enchaînement de personnages entraînés par Hercule et sarabande de « têtes coupées » reliées à une tête centrale. Le même thème se retrouve sur un menhir de Saint-Michel-de-Valbonne, au musée d'Hyères, paraissant dater de l'époque préromaine : un cavalier semble entraîner cinq « têtes coupées » vues de face, dans une course fantastique vers le royaume des ombres (6).

Mais le thème de l'enchaînement, comme celui de la tête coupée débordant l'aire présumée celtique et appartient à l'antiquité hellénistique. L'enchaînement n'est pas une figure littéraire, née de l'imagination de Lucien, ou une fantaisie décorative des monnayeurs gaulois : sa représentation, en association avec des « têtes coupées » ou des motifs zoomorphes, sur des vases hellénistiques en Grande-Grèce et en Ibérie, permet de situer ces allégories dans une *koiné* méditerranéenne, dont la fresque d'Ogmios apparaît comme l'un des témoins.

L'exemple figuré le plus approchant de l'allégorie de Lucien apparaît au III^e siècle avant J.-C. sur un *askos* à décor peint, provenant d'une sépulture de Lavello, en Lucanie (Musée de Reggio de Calabre) ; il représente de part et d'autre d'une gigantesque « tête coupée » vue de face, une scène funéraire : pompe funèbre, avec prothèse du défunt et cortège de pleurants, de porteurs de situles et de musiciens (*cornicen* et *tubicines*).

La tête humaine, dessinée selon le mode de la céramique populaire apulienne ou daunienne, les yeux ouverts cernés par le trait

(4) *Hist. Gaule II*, p. 351.

(5) *Les têtes coupées et les trophées en Gaule*, in *Rev. Celt.*, 34, 1913, p. 53-54 et *Les têtes coupées d'Alise* in *Pro Alisia* n° 3, p. 15. cf. du même : *Le rite des têtes coupées chez les Celtes* in *Rev. Hist. des religions*, 1913, et *Le pilier d'Entremont* in *Rev. arch.* 1912, II, p. 237.

(6) ESPERANDIEU : *Recueil*, I, 38.

des sourcils, est coiffée d'une chevelure stylisée, dont les boucles rappellent les frises de cercles juxtaposés du décor apulien. De la base du cou divergent deux chaînes à maillons, qui se subdivisent ; elles sont reliées en haut à deux coqs androcéphales, marchant vers la droite, et plus bas à une situle de type campanien, renversée, l'orifice vers le bas, et à une grande rouelle, divisée par une étoile à huit rais. Dans les vides et sur le col, alternent des rouelles croisées et des pentagrammes ou sceaux de Salomon.

Le symbolisme de l'urne renversée confirme le caractère funéraire de la scène : tenue le goulot en bas par le génie de l'Éternité dans le répertoire allégorique de la Basilique Pythagoricienne, à Rome, l'amphore renversée symbolise la fin de la vie, et sans doute l'héroïsation du défunt qui a abandonné à la terre les cendres de son corps charnel, tandis qu'il entre au séjour de l'immortalité, selon l'interprétation de J. Carcopino (7).

Le même thème se retrouve sur un certain nombre de reliefs du « héros-cavalier thrace » ; l'urne est parfois renversée sous la patte du lion de la « chasse infernale » qui accompagne si souvent ces scènes d'héroïsation, dans lesquelles le défunt est identifié ou associé au dieu.

La signification est évidemment allégorique. On songe tout d'abord au thème de la *potnia therôn* ou du dompteur de fauves enchaînant les animaux affrontés, lions, taureaux, griffons, dauphins, en signe de victoire du dieu sur les fauves. Le motif peut être suivi du plus lointain Orient mésopotamien jusqu'à l'art créto-mycénien et étrusque et reparait au Moyen Âge sur les chapiteaux de Saint-Pierre de Genève ou d'Issouire (8).

Mais un enchaînement analogue se retrouve dans la décoration de vases peints ibériques, sur la côte hellénisée du Sud-Est de l'Espagne à Azaila, Liria, Elché, Alicante, Numance, Alcoy etc. (9), dont la céramique a été très nettement influencée par les motifs décoratifs, y compris l'oiseau et la « tête coupée », d'Apulie et de Daunie. Un oiseau, aux ailes déployées tient en son bec un trait, en zigzag, relié à un motif de sens non-réaliste ; le trait rappelle la représentation ondulée du serpent, si souvent associé à l'aigle ; parfois au coq, sur des vases géométriques et archaïques, à décor orientalisant.

Ce trait serpentiforme correspond à une simplification de la chaîne : elle est utilisée par la plastique, à l'époque gallo-romaine, dans un groupe singulier du « Jupiter cavalier » sans anguipède, à Grand (10). Le héros-cavalier, vêtu, de la cuirasse et du

(7) *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, Paris 1936 ; cf. sur des intailles et miroirs étrusques : J. BAYET in *Mél. Arch. et Histoire*, Rome 1923, p. 44.

(8) Cf. Ch. PICARD : *la potnia therôn de Colophon*, in *Mél. Holleaux*, 1913, p. 175 ; W. DEONNA : *Les lions attachés à la colonne* in *Mél. Ch. Picard*, 1949, I, p. 289.

(9) J. CABRE AGUILO : *Corpus vasorum antiq., Ceramica de Azaila*, p. 82 et pl. 54, 1 ; A. GARCIA Y BELLIDO, in *Arv. Hispanias*, I, 1947, fig. 317.

(10) ESPERANDIEU, VI, 4898. Ce groupe a été l'objet d'une autre interprétation qui ne tient pas compte de la fonction du génie : J. J. HATT : *La vision de Constantin au sanctuaire de Grand*

paludamentum, la tête laurée, brandissant de la main droite un attribut, sans aucun doute le foudre (11) à la façon du « Cavalier à l'anguipède », est dressé au haut d'une colonne, dont le chapiteau est flanqué des quatre Saisons, symbole de la renaissance éternelle, et supporte un dé orné de quatre peltes, emblèmes apotropaiques. Mais au lieu de reposer sur l'anguipède hippocéphale, la monture est conduite par un génie ailé qui supporte les sabots du cheval : il soutient des deux mains un trait sinueux, légèrement ployé au milieu, que l'on supposait par erreur être le foudre de Jupiter, mais qui n'est autre qu'un lien conducteur : il était en effet attaché au sabot gauche du cheval entraîné vers l'Outre-Tombe par le génie psychopompe. Le génie tient ici la place de l'Anguipède dans sa fonction de passeur ou d'hippophore ; et son association au cavalier paraît bien indiquer qu'il ne peut s'agir d'un dieu au sens propre du mot, mais d'une allégorie, dont la signification polyvalente se réfère, en ce cas, à la « chevauchée funèbre », selon une convention courante dans la mythologie gréco-étrusque.

Les différents thèmes ou figures qui apparaissent dans ces scènes, l'enchaînement et la « tête coupée », et le nom même d'Ogmios-Ogma, se retrouvent dans le cycle mythologique de la Celtique insulaire. Il y a là un point de contact entre le monde méditerranéen et le monde celtique dont on a souvent noté les interférences, sans qu'il soit possible de conclure à une influence de l'un sur l'autre, étant donné le manque d'intermédiaires et de synchronisme et l'existence possible d'un fond de croyances ou de superstitions commun.

Si l'on pouvait prouver l'ancienneté d'inspiration de certains thèmes de ce folklore (avec toute la prudence que recommandait C. Jullian dans l'interprétation de faits de l'époque gauloise par des textes qui ne remontent pas au-delà du XI^e siècle : *Hist. Gaul. t. III, p. 13, n. 3*), cette démonstration aurait un intérêt capital, en ce qu'elle révélerait, dans la littérature irlandaise et galloise, un état de croyances et de rites primitifs, antérieur à la chute de l'Empire romain et peut-être même à la romanisation de la Bretagne (12). Et en conséquence, il serait possible d'éclairer par les survivances de la littérature, certains documents archéologiques de l'époque celtique, d'interprétation obscure, parce qu'ils sont dépouillés de tout contexte folklorique.

Le caractère psychopompe-infernal d'Ogmios sur les tablettes de Bregenz, confirme l'étymologie du nom, régulièrement formé sur *ogmos* = sentier, proposée dès 1888 par P. Monceaux (13) et

et l'origine celtique du *labarum*, in *CRAI*, 1950, p. 83 et *Latomus*, IX, 1950, p. 427. Je remercie M. Ed. Salin des vérifications qu'il a bien voulu faire sur l'original, au Musée Lorrain de Nancy. Cf. sur cette allégorie F. BENOIT : *Les mythes de l'Outre-Tombe : le cavalier à l'anguipède et l'écuyère Epona* (Coll. *Latomus*, III), Bruxelles, 1950, p. 24.

(11) ESPERANDIEU, VII, 5890, 5887 ; VIII, 6337.

(12) Cf. M.L. SJOESTEDT : *Légendes épiques irlandaises et monnaies gauloises. Recherches sur la constitution de la légende de Cæchulainn* in *Études Celtiques*, I, 1936, p. 7, 58, 70.

(13) Le grand temple du Puy-de-Dôme, le Mercure gaulois et l'histoire des Arvernes in *Revue Historique*, t. 36, 1888.

acceptée par G. Dottin (14). Le nom d'Ogmios se retrouve dans celui du dieu guerrier irlandais *Ogma*, « à la face solaire », *grian ainech*. La consonance de celui-ci est irréductible à une phonétique gaélique, selon M.L. Sjoestedt, et paraît être un emprunt au grec, emprunt qui n'a pu être fait que par voie littéraire, en raison de la forme du mot calquée sur le prototype hellénique, à une époque antérieure à la chute de l'Empire romain (15).

Or, le dieu Ogma, qui figure à la bataille de Moytura (Mag Tured) présente des affinités avec Héraclès : c'est « l'homme fort », *trenfer*, le champion, frère du druide Dagda qui en est le doublet. Ils sont tous deux d'une force herculéenne : Dagda, le « dieu bon », est armé d'une massue que ne peuvent soulever huit hommes et porte un chaudron magique, vase d'abondance et de résurrection, assez grand pour nourrir une armée. Ogma accomplit des exploits contre les Fomoiré, avant d'être tué lui-même à la seconde bataille de Mag Tured : il porte le bois nécessaire au palais et déplace une pierre que n'auraient pu traîner quatre-vingts paires de bœufs. Mais il est également, comme le Dagda, le « seigneur de la science complète » ; il passait pour être l'inventeur de l'écriture *ogamique*, la première écriture, créée sur le modèle de l'alphabet latin (et non de l'alphabet grec), qui avait une valeur magique en Irlande.

Ce double caractère n'est-il pas également l'apanage d'Hercule ? Plutarque (*De gen. Socr.*, VII, 579) lui attribuait l'invention de l'alphabet chez les Grecs.

M.L. Sjoestedt a rapproché le Dagda du « dieu au maillet » *Sucellus-Silvanus* gallo-romain (16), et de fait, une statuette de bronze du musée d'Avignon, représentant Hercule, lui donne comme attributs la massue et une olla qu'il tient de la main droite, tandis qu'une image semblable se retrouve, estampée, sur un sarcophage de plomb, à Saint-Auban, dans la vallée de la Durance (17). Le Dagda n'est-il pas, comme son frère Ogma, plus proche d'Hercule ? Un Hercule populaire qui évoque la figure de Gargantua, mais aussi des héritiers de langue d'oc de Roland, dans les versions provençales de *Roncevaux* et de *Roland à Saragosse* et les diverses incarnations du paladin de Charlemagne, tour à tour Guillaume Flèrèbrace, Rainouart au Tinel, Loquifer, le géant au maillet de fer, saint Honorat dans la légende de Raimond Féraud et Jean de l'Ours (18), dont le thème populaire se retrouve en Asie Mineure et en Grèce, en Sicile, en France et dans la vallée du Rhin...

Ce n'est point le seul emprunt au monde gallo-romain qu'on

(14) *La langue gauloise*, 1920, p. 276.

(15) M.L. SJOESTEDT : *Légendes épiques irlandaises*, I, c. p. 7 ; J. VENDRYES : *L'écriture ogamique et ses origines*, in *Études Celtiques* ; IV, 1942, p. 90 ; cf. J. LOTH : *Le sort et l'écriture chez les anciens Celtes*, in *Journal des Savants*, 1911, p. 405.

(16) *Dieux et héros des Celtes*, p. 54.

(17) F. BENOIT : *L'ogmios de Lucien et Hercule Psychopompe* in *Festschrift für Rudolf Egger*, 1953, p. 154.

(18) Cf. F. BENOIT : *La Provence et le Comtat Venaissin*, 1949, p. 316-317.

ait pu relever dans les récits irlandais. La légende de Cúchulainn, que l'on a parfois comparé à un Hercule irlandais (19), renferme quantité de détails descriptifs et de traits de mœurs exotiques, qui ont une source iconologique et en particulier numismatique.

L'enchaînement des cygnes ou des oiseaux, formes sous lesquelles apparaissent les dieux ou les fées dans les contes, n'a-t-il pas une origine iconologique ? Si l'oiseau merveilleux est un thème général du folklore, l'apparition des vols d'oiseaux accouplés par une chaîne d'or ou d'argent, parfois lors de la conception de Cúchulainn, de « neuf-vingtaines d'oiseaux réunis deux par deux, par une chaîne d'argent » (20), paraît être une transposition littéraire d'une image. Peut-être faut-il reconnaître ce thème dans une monnaie des Carnutes, représentant un aigle et un aiglon, réunis par un trait plein et surmontés d'un cordon perlé, dont la valeur religieuse est marquée par la présence du pentagramme et de la rouelle (21). La représentation d'oiseaux enchaînés sur des vases de Lucanie et d'Espagne, montre que le thème était connu de la mythologie méditerranéenne.

Ces vases, dont le répertoire ornemental est presque exclusivement géométrique et zoomorphe, nous ont également transmis la représentation de la « tête coupée ».

Toujours vue de face, les yeux grand ouverts, elle est parfois associée à des oiseaux, à un cheval, à un carnassier. Sur un *sombrero de copa* d'Elché, du II^e - I^e siècle avant J.C., elle apparaît monstrueuse et tatouée, à l'instar du *Gorgoneion* en terre cuite du sanctuaire d'Apollon, au Pioion, tandis que sur un vase de même provenance, au Musée de Madrid, elle est allée comme les têtes de Méduse (22).

Cette série de « têtes coupées » peintes du monde méditerranéen ne paraît pas devoir être dissociée du groupe des « têtes coupées » sculptées, dont l'aire s'étend des régions danubiennes à l'Espagne hellénisée du Sud-Est. Ce qui les différencie est que les premières sont toujours figurées les yeux grand ouverts, comme les masques de Méduse, alors que l'expression macabre des yeux mi-clos ou clos est propre à l'art préromain de la vallée du Rhône, avec quelques exemples aberrants en Etrurie.

N'y a-t-il pas équivalence des deux types qui procéderaient d'une même origine ? La différenciation serait le résultat d'une évolution répondant aux croyances et à l'idéologie de la civilisation celto-ligure qui aurait transformé dans le sens réaliste d'une tête de mort le thème originel du fétiche religieux. L'un et l'autre signe appartiendraient à un fond commun pré-indo-

(19) H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE : *Le cycle mythologique irlandais*, p. 294.

(20) *Ibid.*, p. 195, 285, 381, n. 2 ; *L'épopée celtique en Irlande*, p. 34, 178, etc.

(21) M.L. SJOESTEDT : *Légendes épiques irlandaises*, I, c., p. 42 & pl. 11, 14 (B. N. 6093).

(22) Fernandez DE AVILES : *Rostris humanos, de frente, en la Cerámica ibérica*, in *Ampurias*, VI, 1944, p. 161 ; F. BENOIT in *Rev. Etudes Ligures*, XIV, 1948, p. 80 et *Arch. esp. de Arqueología*, 75, 1949, p. 136.

européen, qui doit peut-être sa lointaine (23) origine au rite de *devotio* d'une victime sacrifiée en rachat de la vie humaine. Mais tandis que dans les pays gréco-italiques, la barbarie de cette superstition, qui n'était plus comprise ou répugnait à la sensibilité hellénique, fit place de bonne heure à une interprétation étio- logique, qui nous a été transmise par la légende de Persée décapitant la Méduse, déjà connue de l'époque hésiodique (24), le monde celto-ligure aurait fait revivre plastiquement la représentation macabre de la tête de mort, avec un sens aigu du réalisme, caractéristique du génie gallois.

Le folklore du Pays de Galles nous apporte, sur ce point également un précieux document qui montre l'équivalence apotropaïque de la Gorgone-Méduse et du crâne, — encore confondus dans Homère, qui nomme expressément *képhalé* la Gorgone (*Od.*, XI, 634).

La tête du roi-héros celtique, Bran, commun aux traditions irlandaises et galloises, qui figure dans les *Mabinogion*, continua de protéger l'Angleterre après sa mort. Fils de Llyr, c'est-à-dire de l'Océan, blessé d'un coup de lance comme le Roi-Pêcheur, de *Méhaigné*, il avait demandé à ses compagnons de le décapiter : sa tête, cachée sous la « colline blanche » de Londres, le visage tourné vers le continent, devait défendre l'île contre l'invasion, jusqu'au jour où le roi Arthur la découvrira, ne voulant devoir la défense de son propre pays qu'à sa propre valeur (25).

La même vertu était attachée aux reliques d'un autre saint gallois, *Gwertevyr Bendigeit*, le béni : enfouis dans les principaux ports de la côte, ses ossements devaient la défendre contre l'invasion des Saxons.

Ainsi, la tête de Gorgone, conservée à Argos et enfouie en pleine agora, était-elle protectrice de la ville, comme une boucle de ses cheveux à Tégée, ou le *Gorgoneion* sculpté sur l'enceinte de l'acropole d'Athènes selon Pausanias (I, 21, 3 & 5 et VIII, 47, 5). C'est la découverte d'une tête humaine, à la face intacte (*caput humanum integra facie*), qui avait décidé de l'emplacement du temple de Jupiter au Capitole, sous Tarquin le Superbe (26) ; et celle d'une tête de cheval par Didon, de la fondation de Carthage (27).

(23) Je renvoie aux remarques de S. Reinach qui tendent à nier l'existence des sacrifices dans la religion celtique : *Le culte de Euaë et le druidisme* in *Rev. arch.* 1913, II, p. 102.

(24) F. CHAPOUTHIER : *Trois gemmes primastiques*, in *Mémoires de la Société de Numismatique*, I, p. 185 ; E. WILL : *La décollation de Méduse*, in *Rev. arch.*, 1947, I, p. 60. Cf. Ch. PICARD : *Man. Arch. grecque*, I, p. 361 ; W. DEONNA : *Dédale*, I, p. 69 et *Phalères celtiques et gallo-romaines avec décor de têtes humaines*, in *Rev. arch.*, 1950, I, p. 148.

(25) J. LOTH : *Les Mabinogion*, I, p. 65-91 ; II, p. 217 ; J. MARX : *La légende arthurienne et le Graal*, 1952, p. 199.

(26) A. PIGANIOL : *Les origines de Rome*, p. 101 et 292 ; Ad. BLANCHET : *La légende du Capitole*, in *Rev. arch.*, 1925, II, p. 250.

(27) J. BAYET : *L'omni du cheval à Carthage* in *Rev. Et. Latines*, 1941, p. 169.

Crâne humain ou bucrâne sont les fétiches protecteurs de la cité — mais aussi de la tombe et de la maison.

La fonction prophylactique de la tête de Bran, dont le culte s'accorde avec ce que nous savons de la vie religieuse des Celtes insulaires, concentrée autour des tombes de leurs ancêtres et de leurs héros, permet de préciser la signification de l'un des aspects, apotropaïque, du crâne humain : un tel culte signalé dès l'époque paléolithique, se retrouve dans les coutumes des peuples primitifs de l'Afrique équatoriale et de l'Indonésie et dans le folklore contemporain (28).

La vertu attribuée au crâne précéda la superstition attachée à sa représentation plastique. Des sépultures rituelles ont été signalées par A. Viré (29) dans le rempart de l'oppidum de l'Impérial à Luzech (Quercy), du milieu du II^e siècle avant J.C. ; trois caissons de dalles plates compris dans le blocage du mur, servaient de logement à trois squelettes, un enfant de sept ans, un adulte décapité, le crâne placé au-dessus du thorax sur une dalle plate et une tête d'enfant, la face tournée vers l'extérieur comme la tête de Bran.

Le même usage a été noté à Numance (30) : on y a trouvé, dans le sous-sol de maisons, quatre crânes humains, sans maxillaire, qui par conséquent avaient été au préalable décharnés. Cette coutume rituelle, qui ne va pas tarder à faire place à l'effigie plastique de la tête coupée, était également en usage chez les Salyens de Provence : les piliers du portique de Roquepertuse avaient été munis d'alvéoles, trop étroits pour l'insertion d'une tête au naturel, destinés au logement d'un crâne (31).

Une confirmation du rite vient d'être signalée par M. H. Rolland (32) dans les sanctuaires de Saint-Blaise et de *Glanum*, antérieurs à l'occupation hellénique et romaine ; des piliers et le linteau d'un portique, en remploi, étaient creusés d'alvéoles, taillés en porte-manteau, comme les « accroche-crânes » de Nouvelle-Guinée, de façon à exposer la partie antérieure d'un crâne.

Les dernières fouilles d'Entremont, capitale des Salyens de Provence, près d'Aix, détruite par Rome en 123 av. J.C., ont mis au jour au centre de l'acropole, les restes d'un sanctuaire avec huit crânes, qui avaient été encloués : six d'entre eux appartiennent à des sujets de plus de 45 ans, dont l'un à une femme ; la même précision doit être apportée à l'identification des vestiges crâniens de Roquepertuse, dont l'un appartient également à une femme de

(28) P. WERNERT : *Le culte des crânes à l'époque paléolithique et Représentation des Esprits (Histoire générale des Religions de M. Gore et R. Mortier)*, I, 1948, p. 53 à 88 ; F. BENOIT, *La Provence et le Comtat Venaissin*, p. 285.

(29) *Les oppida du Quercy*, dans *Bull. Soc. Et. Litt. Lot, Cahors*, 1936.

(30) B. TARACENA, *Cabezas — Trofeo en la España celtica*, dans *Arch. esp. Arqueol.*, 51, 1943, p. 157.

(31) F. BENOIT, *Recherches sur l'art et le symbolisme funéraire de la vallée du Rhône*, dans *Préhistoire*, X, 1948, p. 202 et n. 5 à p. 210 ; *Rev. Etudes ligures*, XIV, 1948, p. 78.

(32) *Ist. internaz. Studi liguri*, XIII *Convegno, Cuneo*, 1951.

25 ans environ. Ce sont là des observations peu conciliabiles avec l'hypothèse du trophée guerrier.

La représentation plastique des masques décharnés au naturel a emprunté son modèle au visage tuméfié du défunt, les yeux clos exorbités ou mi-clos, dont l'expression schématiquement réaliste rendait sensible l'image du sommeil de la mort : sur les piliers ou les linteaux des sanctuaires (Entremont, Nîmes, Nages, peut-être Alesia), mais aussi au rempart des oppidum (les Bringgasses aux Baux, le Castellet à Fontvieille, Allariz et Tour San Magin de Tarragone en Espagne), où ils jouaient le même rôle que les protomés d'hommes et de chevaux aux portes étrusques de Volterra et de Pérouse. Leur fonction apotropaïque est également infernale, comme celle de Gorgone, dans le monde hellénique : des têtes humaines aux yeux clos décorent des vases de Bavaï, provenant de tombes, dont ils étaient les talismans protecteurs.

Mais la tête coupée aux yeux ouverts a une valeur équivalente à la tête de Méduse, dans la symbolique ornementale de l'époque celtique, sur les armes défensives et pièces de harnachement, à Entremont, comme sur les phalères de Manerbio, d'Augst, de Horovic en Bohême, etc..., et aussi sur certaines monnaies gauloises de l'Ouest, imitées de Grèce et d'Etrurie, représentant une tête humaine vue de face, parfois tatouée, les orbites des yeux élargies, les oreilles menaçantes, les cheveux hirsutes (33).

L'importance donnée, dès la romanisation, à la tête de Méduse classique, sur les reliefs de Narbonnaise (34) et sur les phalères du trésor de Straubing, en Bavière (35), montre la transformation d'un rite qui est essentiellement gaulois et dont l'expression barbare paraît être restée inintelligible à l'esprit romain.

Nous savons par Cicéron (*De Or.*, II, 66, 266) que le trophée cimbrique de Marius, sur le forum, représentait l'image d'un Gaulois tirant la langue, geste qui avait été celui de l'adversaire de Manlius Torquatus, s'avisant de tirer la langue au cours du combat, d'après le récit de Claudius Quadrigarius rapporté par Aulu-Gelle (*N.A.*, IX, 13) : ce n'était point là un signe de mépris, mais de férocité, l'expression même de la Gorgone assoiffée de sang comme le lion. Peut-être la survivance du trophée crânien a-t-elle contribué à la croyance aux sacrifices sanglants faits à Teutatès et à la réputation même des *Salyes atrocés*...

L'identité de valeur de la « tête coupée » et de la Gorgone, se référerait ainsi à un culte du crâne, qui appartient au plus vieux fond des religions indo-européennes, dont la tête de Méduse ne paraît être que le dernier avatar, transformé par le monde hellénique.

Crâne d'ennemi décapité, dont la protection magique serait

(33) Ad. BLANCHET, *Monnaies gauloises*, p. 157, fig. 5 et n. 5 ; p. 303, fig. 194 ; p. 311, fig. 206 ; p. 335, fig. 275.

(34) ESPERANDIEU, I, 696, 700, 711, 715, etc. (tombes) ; 128, 166, 183, 308, 309, 379, 383, 743 ; II, 1595 (boucliers).

(35) J. KEIM et H. KLUMBACH, *Der römische Schatzfund von Straubing*, Munich, 1951, pl. 14, 19 etc...

tournée au profit du vainqueur, bénéficiaire de la force vitale du vaincu ? Crâne du *pharmakos* « dévoué » aux dieux infernaux pour le salut de la tribu ? Reliques sacrées des ancêtres, conservées dans le sanctuaire, qui est essentiellement en Gaule, comme dans la Bretagne insulaire et l'Irlande, la « tombe » du héros, auprès de laquelle les Celtes venaient passer la nuit pour y recueillir des oracles selon l'interprétation archéologique de M. A. Grenier (36).

Le « trophée crânien » a une valeur magico-religieuse, qui dépasse le rite du trophée de guerre et qui est indistinctement attachée au crâne de l'ennemi décapité et au crâne des ancêtres, selon la légende de Bran, si voisine de la liturgie paléo-chrétienne du culte des reliques.

La distinction est difficile à faire, étant fonction du degré d'évolution de la civilisation. Sans doute, à l'époque salyenne, coexistent les deux acceptions, comme l'ont noté les ethnographes, dans les rites des populations primitives actuelles. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la représentation réaliste de la « tête coupée » paraît être le signe d'une religion spiritualiste, qui se manifeste par une croyance en l'âme des défunts et en des esprits protecteurs de la tribu, — et peut-être l'expression transcendantale d'une divinité infernale.

Du point de vue de la civilisation celto-ligure, une telle survivance du culte primitif, poussée à Entremont jusqu'à la représentation macabre, révèle le caractère profond du génie gaulois, essentiellement réaliste, demeuré, jusqu'à l'époque de la romanisation, impénétrable à l'expression allégorique et imagée de la mythologie hellénique, — résistance idéologique d'autant plus intéressante à noter que sa plastique avait subi l'influence des formes de l'art gréco-italique, auquel elle doit sa naissance.

(36) CRAI, 1943, p. 369 et 1944, p. 221.

N.D.L.R. : Nous avons eu connaissance d'un travail remarquable qui va paraître prochainement dans les Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne ; il y est question d'une monnaie attribuée aux Vénètes (n° 3 et 4) et trouvée à Pipriac (n° 14 de la trouvaille). Au droit elle porte quatre têtes coupées orientées à droite et à gauche, au revers un androcéphale et une trace d'aurige. La tête coupée, renversée, pend au poitrail du cheval et elle semble se rattacher aux lèvres de l'androcéphale par une chaîne formée de deux ou trois maillons. Comme M. Benoit le montre dans l'article qui précède, une étude d'ensemble du motif des têtes coupées, particulièrement de son évolution dans les monnaies gauloises, constituerait une contribution précieuse à nos connaissances du monde religieux des Celtes.

Les Addenda et Corrigenda seront continués dans le prochain numéro.

STRUCTURES PAÏENNES & STRUCTURES CHRÉTIENNES

par
Clémence RAMNOUX

On présentera donc ici comme un second tableau du dyptique l'analyse de la légende de la rivalité du roi Dermot avec les saints d'Irlande (L'analyse est faite d'après le texte établi et traduit par O'Grady dans *Silva Gadelica* — « *Story of Aedh Baclamh* », p. 70 à 76 de la traduction — 66 à 72 du texte irlandais — « *Death of King Dermot* » p. 76 à 88 de la traduction — 72 à 82 du texte irlandais).

Voici le résumé des épisodes de cette légende vraisemblablement recomposée avec plusieurs autres, et de structure compliquée :

1° —) Dermot part en exil parce que le trône paternel est occupé par un usurpateur. C'est un thème familial, fréquent dans la pseudo-histoire recomposée avec du folklore. Il rencontre saint Claran qui le dispute et l'arrache à ses druides : c'est le thème même du roi disputé entre des bons et des mauvais prêtres, les prêtres chrétiens tenant le rôle des bons, et les druides païens des mauvais. Le saint promet la royauté à Dermot, en posant sa main sur la main du roi. La prophétie s'accomplit. Un peu plus tard à une fête à Uisnech, le roi se donne et donne sa famille au saint. Ces rites scellent l'alliance du roi avec son saint.

2° —) *Première querelle* du roi avec le saint : elle survient parce que le roi ose attaquer un seigneur installé sur des terres que le roi a donné au saint : le roi fait périr le seigneur en incendiant sa demeure ; le saint prédit au roi qu'il périra de la même mort. C'était aussi une des prédictions des druides à Cormac, qu'il subirait les mêmes excès qu'il avait infligés : Quand le roi supplie son saint de retirer sa malédiction, celui-ci répond : la flèche que j'ai envoyée, si elle n'atteint son but, se retournera contre moi. On voit que la malédiction agit tout à fait comme une magie efficace. La mort du roi est encore prédite par un druide-devin attaché à la cour royale, du nom de Bec mac De : avec Dermot on possède donc un type de roi partagé entre deux influences, et ce type représente vraisemblablement des modèles tout à fait historiques.

3° —) *Deuxième querelle* du roi avec un saint : elle intervient entre Dermot et saint Ruadhan.

Un fonctionnaire du roi, le « porteur de la lance », propose au roi de vérifier l'obéissance de ses sujets en effectuant une procession de la lance royale. On remarquera que, dans la légende de Cormac, la faute initiale du roi avait été aussi suggérée par un serviteur de la cour ; le personnage du *serviteur-tentateur* est donc bien un personnage traditionnel. La *procession de la lance royale*, et la *pénétration de la lance dans l'enclos de la maison*, constituent une espèce de rite à valeur symbolique. Dans une rédaction, le

* Voir Ogam n° 27, p. 1 à 6.

hérald porteur de la lance effectue la randonnée seul ; dans une autre il l'effectue pour annoncer la visite du roi que la lance précède. Les barrières des enceintes doivent s'abattre pour laisser passer la lance portée en travers du bras ; cela signifie vraisemblablement que la lance est portée de manière non agressive, et que les enceintes doivent s'ouvrir sur une assez grande largeur. Quoique cette manifestation de la puissance royale soit non agressive et modérée, elle est sentie comme intolérable. Cela serait incompréhensible si on ne le rapportait à une vieille institution (6), en vertu de laquelle l'homme libre disposait autour de sa maison d'un territoire étendu jusqu'où l'homme assis sur son seuil est capable de lancer une arme de jet ; dans les dispositions juridiques plus récentes, le territoire était fixé juridiquement et à proportion du rang. Ce territoire compris entre le mur de la maison et la clôture extérieure représente une marge d'inviolabilité personnelle ; le roi signifie donc sa puissance possessive en y faisant pénétrer la lance ; la coutume la fait pénétrer dans l'enclos, mais pas dans la maison, ce qui signifierait une manifestation possessive encore plus intolérable ! Il est curieux que ce *petit morceau de rituel royal* ait été conservé dans plusieurs récits hagiographiques (7), et toujours montré comme une pratique abusive contre laquelle le clergé chrétien défend le vassal. Une autre relation hagiographique fait commencer une fameuse querelle par un épisode dont on comprend mieux qu'il ait provoqué la protestation véhémente du clergé : ce n'est pas une procession de la lance, mais un voyage du prince héritier, lequel, tel un Tarquin celtique, exige de profiter de la femme en même temps que de l'hospitalité. On peut supposer que le rite de la lance était un morceau de rituel archaïque dont la valeur significative était déjà ressentie comme le viol du domaine personnel ; et en tous cas, c'était un morceau de rituel archaïque associé à d'autres pratiques païennes. Comme tel il provoque une protestation véhémente contre la résurgence dans l'entourage royal de cérémonies dont il était bien difficile de changer le caractère religieux primitif en caractère simplement protocolaire.

Le seigneur donc s'insurge contre la prétention ressentie comme abusive du roi. Il tue le fonctionnaire royal. Le droit d'Irlande exige que le meurtrier soit exécuté. Celui-ci cherche asile d'abord chez un oncle évêque, et ensuite chez saint Ruadhan. Le roi y fait chercher le fugitif par deux serviteurs ; mais un miracle du saint les désarme : l'un perd un œil, l'autre le bras ; ce sont naturellement des organes dont la perte a une signification selon de très archaïques croyances (8). Le roi vient chercher le coupable lui-même. A la question : l'homme est-il ici ? le saint répond en usant de restriction de conscience : « il n'est pas ici, à moins qu'il ne soit sous tes pieds », effectivement, il se trouve caché dans un

(6) Institution dite Maigine Digona. Consulter à ce sujet O'CURRY : *Manners and Customs of the ancient Irish*, Introduction p. 104.

(7) PLUMMER : *Lives of Irish Saints*. Vie de Ruadhan (§ 25, 26, 28, 41). Vie de Maedoc (§ 140).

(8) On retrouverait ici le thème du *borgne* et du *manchot*.

trou sous le plancher ; ce dont le roi s'avise ! Le roi fait saisir et exécuter le protégé de Ruadhan.

Il éclate donc entre roi et saint une querelle de haute portée puisque c'est la querelle qui oppose la *prérogative royale* au *droit d'asile* de l'église. Quant au roi il se trouve pris dans un conflit de devoirs, puisque l'ordre du royaume a faire respecter se heurte aux droits spéciaux de l'église. Mais ceci assimile Dermot aux héros irlandais qui sont morts parce que des puissances malignes les ont mis en situation de violer ou bien l'une ou bien l'autre des règles de leur morale personnelle. La légende de sa mort rentre dans la série des légendes destinées à illustrer comment un héros court à sa ruine.

4° —) *Episode de la guerre magique* : elle éclate entre les saints d'Irlande au nombre de 11, et le grand Roi. Les saints arrivent au secours de Ruadhan armés de sonnettes qu'ils secouent, de psaumes qu'ils chantent, de jeûnes qu'ils exercent contre Dermot.

Le jeûne est en Irlande médiévale une pratique efficace destinée à forcer un adversaire à faire ce qu'il ne veut pas faire : on jeûne par exemple pour forcer un débiteur, à payer sa dette ; cela s'appelle jeûner *contre* (9) le débiteur. A l'époque chrétienne on jeûne contre Dieu, pour forcer Dieu à relâcher une âme du purgatoire, ou au besoin des enfers. Le jeûne est plus efficace si on le pratique plongé dans l'eau froide. Les saints d'Irlande et le Grand Roi combattent donc à coups de jeûne ; le Grand Roi est aussi fort à lui tout seul que onze saints réunis. La guerre est dite avoir duré un an, et se serait éternisée si du renfort n'était venu à l'un des camps, en la personne d'un super-saint : Brendan.

5° —) *Troisième querelle* du roi contre un saint — Le saint est cette fois-ci Brendan.

Dans une version de l'histoire, il intervient un arrangement aux termes duquel le roi remet le prisonnier en échange d'une rançon de chevaux, que les saints payent en chevaux-illusion. Ils disparaissent quand le roi en a pris livraison ; et ceci sert à introduire le commentaire que les biens de ce monde sont une illusion ! Dans une version encore (10) on trouve autour du roi pour l'assister un groupe de 11 ou 12 fils de rois, qui succombent d'emblée au pouvoir des saints. Ces onze ou douze, pendant manifeste des onze ou douze saints, sont appelés les *pilliers de Tara* ; on évoque les douze pierres plus petites groupées autour de la grande idole de pierre de Crom Cruach. Il s'agit de puissances mineures groupées autour de la puissance majeure que le roi représente ou *joue* (11). La symétrie imposait un grand-Saint au-dessus des onze, en face du Grand Roi au-dessus des onze fils de roi. Est-ce pourtant le modèle des onze apôtres autour d'un chef qui a suscité les onze héros autour du roi ? ou est-ce le modèle des onze autour du Roi qui a suscité le super-saint autour des saints d'Irlande ? Ce groupement se trouvant dans les deux traditions, la supposition la plus ac-

(9) Le « Contre » traduit la proposition gaélique FRI. Sur la transposition des pratiques païennes en pratiques pénitentielles chrétiennes voir ROBINSON dans *Revue Celtique* XXI.

(10) Cf. *Silva Gadelica* p. 82-83.

(11) Cf. Notre article dans *Ogam* n° 22, p. 264-269.

ceptable est encore que les esprits se sont complus à vérifier les symétries des deux traditions.

Brendan s'avise d'une ruse : ils feront tous ensemble semblant de manger, mais en laissant les aliments tomber par le trou du col de leur robe. Les espions du roi avisent leur maître que les Saints ont « rompu le jeûne » ; le roi s'empresse de rompre le sien. Un rêve l'avertit de sa défaite.

Le roi vaincu rend le prisonnier. Brendan et Dermot se livrent alors à un combat épique à coups de malédictions, d'ailleurs savamment graduées : 1° contre la race du roi et contre la famille du saint ; 2° contre Tara des Rois et contre l'église de Brendan ; 3° contre le roi et contre le saint dans leur personne. Ces malédictions sont destinées à porter effet, aussi bien celles du roi contre le saint, que celles du saint contre le roi. C'est un autre épisode de la guerre magique entre les puissances, à coups de paroles maléficiques. Cette épisode donne surtout le sens quasi eschatologique de la légende destinée à justifier la fin de Tara des Rois, et l'extinction d'une lignée royale. Le siège de la grande royauté se trouvera en effet ultérieurement transféré de Tara en Munster ; et la fonction, désertant la race de Niall, passera de roi de province en roi de province avant de disparaître. Rien n'empêche de croire que les Irlandais du haut moyen-âge aient réalisé ces faits historiques comme une espèce de fin de monde.

6° —) Quatrième querelle du roi et d'un saint — elle éclate entre Dermot et Columkille (12) dans des circonstances très ressemblantes à celles de la querelle avec Ciaran : à propos d'un prince qui a tué à la fête de Tara, c'est-à-dire violé un grave interdit. Une guerre s'ensuit dans laquelle Columkille intervient pour contrecarrer les pratiques des druides utilisés dans la guerre par le souverain.

Une quadruple querelle oppose donc le grand Roi Dermot successivement à Ciaran, Ruadhan, Brendan et Columkille, c'est-à-dire quatre saints parmi les principaux d'Irlande. On peut supposer que les centres religieux que ces quatre saints patronnaient ont travaillé la même histoire à l'illustration chacun de son saint. Le récit que nous possédons serait une compilation mettant plus ou moins maladroitement bout à bout quatre versions différentes. Ou bien on peut supposer que le récit oppose systématiquement le roi tour à tour à quatre puissances. Il rentrerait alors dans un schéma traditionnel qui oblige le roi à combattre contre les quatre cantons avant de s'installer dans le centre. Dans l'un et l'autre cas l'épisode historique a été ressenti comme assez grave, et la légende assez significative pour que chaque monastère prétende l'annexer, ou pour que le rédacteur l'élargisse à la mesure grandiose d'un drame de la fin d'un monde.

7° —) Cette guerre en effet, explique la fin de TARA, siège traditionnel de la grande Royauté, la fin d'une race, et la fin d'un héros. Il s'y trouve immédiatement enchaîné une « mort de Dermot », que cette analyse abandonnera, non qu'elle ne soit riche d'enseignement, mais justement parce que son enseignement trop riche lancera sur une autre piste. Dans les variantes que nous

(12) St. Coloman.

possédons du récit, cette mort a été prophétisée à diverses reprises, soit par un saint, soit par un druide.

Bec mac De, devin païen attaché à la cour d'un roi chrétien d'Irlande médiévale, est un assez remarquable personnage, plusieurs fois rencontré dans les récits mettant aux prises dans l'hagiographie un saint et un druide. Dans ce récit il intervient à quatre reprises, et il fait deux prophéties, l'une juste avant, l'autre juste après l'épisode de la guerre avec Columkille. Le saint reconnaît l'authenticité du don prophétique du druide, qu'un arrangement édifiant convertit au moment de sa mort. Ces deux prophéties méritent qu'on s'y arrête :

La première se présente comme l'interprétation d'un rêve : le roi a vu en rêve deux hommes, un laïc et un clerc, lui arrachant sa couronne qu'ils brisent, pour emporter chacun une moitié. Bec mac De interprète (*Silva Gadélica* p. 78 du texte irlandais — p. 84 de la traduction).

« Que le royaume est venu à sa fin... Il y aura guerre entre l'église et l'état... Viendra un temps où l'église sera asservie à l'état ; en revanche le mal saisira celui-ci : si bien que père et fils, frères et parents s'entretueront... la terre déperira : le fruit des arbres, la récolte des eaux, etc. (13).

La deuxième est prononcée juste après l'épisode de Columkille : sa teneur est ceci :

« Un monde mauvais va venir... les hommes seront liés, les femmes déchainées... les bois rasés... les floraisons mauvaises... du blé qui ne mûrit pas... beaucoup de bétail... peu de grain... les classes serviles en rébellion partout... de la mauvaise foi... entretuerie chronique... un monde desséché... (S.G. p. 79, 80 du texte irlandais — p. 85 de la traduction).

Les rédacteurs vraisemblablement chrétiens de la légende ont introduit dans cette « mort de Dermot » un morceau de haute couleur, du genre de la littérature visionnaire prophétique. Il contient l'annonce de la fin de Tara, de la fin du royaume, et par élargissement une description en style irlandais des signes avant-coureurs d'une époque de jugement dernier. Sous ce jour la fin de Tara prend son caractère de répétition d'un jugement dernier.

La cause, et en même temps le signe de la fin des temps, c'est la rupture des justes relations entre le pouvoir sacerdotal et le pouvoir royal. Quant à savoir si la première faute incombe au roi, parce qu'il a violé le droit d'asile, ou au saint, parce qu'il s'est interposé sur le chemin de la justice royale, à vrai dire le récit dans la rédaction du livre de Sligo reste ambigu ! Les vies de saints, racontant le même épisode, ou des épisodes similaires, le sont moins : elles dénoncent franchement l'abus du Grand Roi ! Sous l'abus il se cache vraisemblablement une réalité, du point de vue ecclésiastique plus grave : la résurgence permanente de coutumes religieuses païennes autour d'une institution qui était, de par elle-même une pièce héritée d'un vieux système religieux. La rédaction du livre de Sligo est si curieuse qu'on a été jusqu'à supposer (Macalister dans Tara p. 170) que le Ruadhan de cette légende ha-

(13) Ces textes sont cités et traduits dans la Revue : Cahier du Sud n° 307, p. 398.

giographique, serait un substitut pour un vieux dieu du tonnerre du nom de Ruadhan. Il faudrait admettre alors que la légende dissimule sous des habits chrétiens une histoire païenne conservée par cet artifice ; et qu'il existait des officines de transformation des légendes païennes en récits édifiants ! Si séduisante qu'en soit l'hypothèse, il faut bien dire que Macalister l'a faite pour soulager la mémoire des saints irlandais d'une guerre ressentie par une mentalité chrétienne autrement évoluée comme un peu scandaleuse. Mais on peut accepter les vieux saints irlandais sans gêne et sans scrupule comme leur légende nous les donne ; elle donne une image populaire de la sainteté, révélatrice d'un peuple, et tout à fait magnifique comme ça ! sans qu'on soit obligé d'admettre que les modèles y ressemblaient ; et, même s'il y ressemblaient, nous ne nous chargeons pas de demander la révision de leur procès en canonisation ! Patrick en tout cas fut bien autre chose : on a de lui et sur lui des textes qui en font une figure historique reconstituable de grand missionnaire et de colonisateur avisé ! Il reste que notre légende présente un mélange si inextricable d'éléments, et si artificieusement ménagés, qu'elle pose bel et bien un problème.

Il existe une leçon chrétienne patente du récit : le roi qui viole le droit de l'église s'expose à la ruine. Derrière, on entrevoit un sens déjà plus fort : la rupture entre les deux pouvoirs, le sacerdotal et le royal est funeste, qu'elle vienne par un abus de pouvoir du roi, ou par une indiscretion du prêtre. L'ordre des choses exige que les deux pouvoirs demeurent dans la mesure de leur fonction. C'est une leçon suffisamment grave et chrétiennement acceptable. La légende laisse pourtant entrevoir des traits, des thèmes, et mieux que des thèmes, une *substructure*, même imposante, et païenne d'origine. C'est ce que révèle la comparaison avec les légendes plus manifestement chargées de paganisme que celle-ci ; et sans insister sur le caractère magique de la guerre, élément remarquable, mais malgré tout mineur, il faut citer :

1° — La catastrophe terminale produite par une *rebellion de tous les éléments* : le toit de la maison s'effondre ; le feu l'embrase ; le roi se noie dans une cuve ; il se heurte aux fers de lance tournés contre lui (p. 86, 87, 88 de la traduction) ; à comparer avec la fin de Conaire dans la prise de l'auberge de Da Derga) et plusieurs autres légendes du même type (14).

2° — Une *subversion de tout ordre*, signe avant-coureur d'une fin des temps : les femmes à la place des hommes ; les classes serviles à la place des nobles — A comparer avec le récit pseudo-historique (dans Keatings, I Chap. 38-39) (15) de la rébellion des serviles ou des étrangers, contre les légitimes, sous la conduite de l'usurpateur Cairbre dit à la tête de chat.

3° — Le *dessèchement de la terre* : les arbres refusent leur fruit, le bétail son lait ; les rivières le poisson ; ou les eaux. C'est la *description quasi rituelle de l'Irlande sous tous les règnes d'usurpation*, toutes les fins de cycle royal. A comparer avec

le règne de Bress dans le récit de la bataille de Mag Tuired (16), avec le règne de Cairbre ou d'Eilim dans l'histoire de Keatings.

4° — La subversion achève un *cycle funeste introduit par une faute* (à comparer avec la fin de Conaire — la fin de la race tragique de Eochaid-Lugaid-Crimthann-Fiacha) (17).

5° — Dans ce cas la faute est la *rupture des liens entre le roi et le pouvoir sacerdotal*, et plus exactement entre le roi et son patron. A comparer avec Cormac en rébellion contre ses druides dans le récit déjà analysé. Dans l'un et l'autre cas le roi apparaît divisé entre des bons et des mauvais, dans un cas entre le saint et le druide, dans l'autre entre le druide de la tradition, et le druide étranger.

6° — Une légende subséquente (naissance de Aedh Slaine — S.G. p. 89) fait survenir par *naissance miraculeuse* un prince héritier — A comparer avec le « régénérateur » issu clandestinement de la lignée légitime, comme Tuathal (dans le récit de Keatings, I Chap. 38 et 39) (18).

L'ensemble de la comparaison souligne le *caractère eschatologique de la catastrophe royale* : c'est-à-dire d'une des scènes qui reviennent le plus fréquemment, et jusqu'à l'obsession, dans le cycle irlandais ; une de celles aussi qui recouvrent le plus vraisemblablement le souvenir d'une primitive cérémonie sacrificielle. Il est en tout cas significatif que la légende christianisée ait introduit avant la mort de Dermot un morceau de littérature visionnaire pourvu de tous les caractères d'une prophétie de la fin des temps. La légende comportait donc dans l'esprit de ses derniers compilateurs, sinon le sens clair d'une légende eschatologique, au moins son émotion.

Le dernier élément de la comparaison, la naissance miraculeuse d'un prince indiquerait qu'il s'agit d'une fin destinée à être suivie d'un *recommencement*.

On a donc des raisons de conclure au minimum que la légende de Dermot est reconstruite avec *des thèmes*, et avec un *schéma structurel de tradition* ; cette tradition de récit impliquant forcément la survivance de croyances attachées.

Or le récit contient une *sagesse*, et non pas une mince ni négligeable : la leçon sur les justes rapports du pouvoir royal et du pouvoir sacerdotal. A propos de cette sagesse aussi on est en droit de demander d'où elle vient ? Est-elle chrétienne et à l'occasion re-projetée sur des récits illustrant le passé païen ? Est-elle païenne et plus ou moins heureusement amalgamée au christianisme ?

Que le christianisme possède une théologie des rapports du temporel et de l'autorité religieuse, c'est connu, et il est superflu d'insister. Que le paganisme ait aussi possédé une conception à lui de ses rapports, c'est possible ; on possède en tout cas l'exemple de la tradition védique dont la comparaison dans ce cas s'impose (19). Il arrive dans l'épopée des Indes que les dieux

(16) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, V. p. 413.

(17) KEATINGS I, Ch. 38-39.

(18) Z.C.P. XI p. 56 à 106 ; XII p. 270-278.

(19) Cf. livre cité de ANANDA COOMARA SWAMY.

(14) *Revue Celtique* XII.

(15) KEATINGS I, ch. 38-39. Cf. aussi *Zeitschrift für Celtische Philologie* XI, p. 56 à 106 ; XII p. 270 à 278.

s'irritent contre la race des guerriers, parce qu'ils sont coupables d'avoir négligé ou persécuté la race des prêtres; dans leur irritation ils la font disparaître; une régénération opérée par la médiation d'un « avatar » recommence alors un « nouveau règne » en remettant toutes choses à leur juste place.

Il est donc possible qu'une substructure théologique païenne apparentée aux conceptions védiques soit présente dans des textes de cette nature sous les superstructures chrétiennes. Elle aurait persisté portée par des schémas de récits; et peut-être même aussi portée par des structures politiques, aussi longtemps qu'une grande-royauté a subsisté à Tara.

Le pont de liaison serait justement le thème eschatologique mis en œuvre avec le récit d'une fin de lignée. Ce qui est chrétien dans le récit, ce n'est pas précisément le caractère des saints, c'est l'ombre profilée d'une fin des temps, agrandie de l'échelle de Tara à l'échelle du monde, dans une vision qui demeure impressionnante, même pour un lecteur d'aujourd'hui. Ce qui reste païen, c'est le sens d'une fatalité dans le déroulement prévu des conséquences; c'est l'évocation permanente du cosmos participant à la dégénérescence générale; c'est l'attente d'un retour cyclique des mêmes événements; c'est surtout le retour cyclique, avec l'espérance d'un recommencement. Cet élément est justement le mieux effacé dans la légende de Dermot. Il était donc relativement facile que la substructure se conservât, et avec elle toute une imprégnation païenne qui gêne le lecteur chrétien de ces histoires. Comme pourtant il faut que l'historien y voit clair, on ne lui épargnera pas une incursion supplémentaire dans ce curieux domaine, faite à la faveur d'un nouveau parallèle entre un morceau négligé de la légende de Cormac, et un morceau mal connu de l'hagiographie de Maedoc.

(A suivre)

HISTOIRE DU COCHON DE MAC DATHO *

8) A la fin il s'en trouva un pour faire reculer les hommes d'Irlande devant lui: Cét fils de Maga. Il leva ses armes au-dessus des armes de l'assemblée et prit un couteau dans sa main et vint s'asseoir près du cochon. « Qu'on trouve donc », dit-il « parmi les hommes d'Irlande, un seul qui me tienne tête, ou qu'on me laisse découper le cochon ! ».

9) Les Ulates restèrent silencieux. « Tu vois, ô Loegaire », dit Conchobar. — « Il n'est pas juste », dit Loegaire, que Cét partage le cochon à notre nez » — « Attends un peu, ô Loegaire, que je te parle », dit Cét. « Chez vous, Ulates », dit Cét, « la coutume est que tout jeune homme, qui vient de prendre les armes, aille planter un poteau sur notre territoire. Tu vins à la frontière; nous nous rencontrâmes là; tu y laissas ta roue et ton char et tes chevaux, et t'enfuis avec un javelot au travers du corps. Ce n'est pas à toi de découper le cochon ». [Loegaire] s'assit alors.

10) « Il n'est pas juste », dit en se levant un grand et beau

guerrier, « que Cét partage le cochon à notre nez ». — « Qui est celui-là ? » dit Cét. — « Un meilleur guerrier que toi », dit chacun, « Oengus fils de Lam Gabaid, du pays d'Ulster » — « Pourquoi ton père fut-il surnommé Lam Gabaid ? » dit Cét. — « Qu'est-ce à dire ? » — « Je le sais, moi », dit Cét. « J'allai un jour à l'Est. Rumeur autour de moi; tout le monde arriva, et Lam vint aussi. Il me lança un énorme javelot. Je ramassai le javelot et le lui renvoyai, et sa main fut atteinte et tomba à terre. En quoi son fils pourrait-il me défier ? ». Oengus alla s'asseoir.

11) « La dispute continuera-t-elle », dit Cét, « ou sera-ce à moi de découper le cochon ? » — « Il n'est pas juste que tu le découpes le premier », dit un grand beau guerrier parmi les Ulates. — « Qui est celui-là », dit Cét. — « Eogan, fils de Durthacht », dit chacun, « fils du roi de Fernmag » — « Je t'ai déjà vu », dit Cét. — « Où m'as-tu vu ? », dit Eogan. — « Devant la porte de ta maison, tandis que je dérobaï tes vaches. On criait sur moi dans le pays. Tu accourus au bruit. Tu me lanças un javelot, que mon bouclier arrêta. Je te renvoyai le même javelot, et il traversa ta tête, et il arracha ton œil de ta tête. Les hommes d'Irlande te voient avec un seul œil. Et c'est moi qui ai fait tomber l'autre œil de ta tête. [Eogan] s'assit.

12) « Qu'il en vienne un maintenant, ô Ulates, se mesurer avec moi », dit Cét. — « Tu ne feras pas les parts cette fois », dit Munremur fils de Gergend. — « N'est-ce pas Munremur ? » dit Cét. « C'est moi qui ait nettoyé mon javelot le dernier », dit Cét. « Il n'y a pas trois heures que j'ai rapporté de ton pays les têtes de trois de tes guerriers, autour de la tête de ton fils aîné ». [Munremur] s'assit. — « Que la lutte continue ! » dit Cét. — « Tu l'auras », dit Mend fils de Salcholcan. — « Qui est celui-là ? » dit Cét. — « Mend », dit chacun. — « Comment donc ? le fils d'un balourd surnommé Béquillard ! C'est à moi que ton père doit son surnom; c'est moi qui lui tranchai le talon de mon glaive, si bien qu'il s'en retourna chez lui sur un pied. Qui mettrait devant moi le fils d'un estropié ? ». Mend s'assit alors.

13) « Que la lutte continue ! » dit Cét. — « Tu l'auras », dit un guerrier d'Ulster, grand et laid, gris de cheveux. — « Qui est celui-là ? » dit Cét. — « Celtchair fils d'Utechar », dit chacun. — « Attends, ô Celtchair », dit Cét, « si tu n'as pas trop hâte de me frapper. Je vins, ô Celtchair, jusqu'à la porte de ta maison. On cria sur moi. Tous accoururent. Tu accourus aussi. Tu me lanças un javelot. Je te lançai un autre javelot, et il traversa ta cuisse et le sommet de tes testicules. Depuis tu souffres de la vessie, et tu n'as engendré fils ni fille depuis ce jour. Qu'est-ce qui te mettrait devant moi ? ». [Celtchair] s'assit alors.

14) « Que la lutte continue ! » dit Cét. — « Tu l'auras », dit Cuscraid Mend Macha, fils de Conchobar. — « Qui est celui-là ? » dit Cét. — « Cuscraid », dit chacun, « digne d'être roi par sa beauté ». — « Il ne te remercie pas » dit le garçon. — « Fort bien » dit Cét. « Tu vins chez nous pour ton premier exploit, ô garçon. Nous nous rencontrâmes à la frontière; tu perdis un tiers de tes gens, et ainsi tu t'en retournas avec un javelot au travers du cou et sans pouvoir parler distinctement du haut de la tête, car le ja-

velot avait atteint la veine de ton cou ; et c'est depuis qu'on te nomme le Bègue de Macha ». Ainsi il jeta la honte sur toute la province.

15) Tandis que [Cèt] s'affairait autour du cochon, un cou-teau en main, Conall Cernach bondit au milieu de la maison. Les Ulates firent un chaleureux accueil à Conall. Conchobar ôta son diadème de sa tête et l'agita. « Il nous convient de faire nos parts », dit Conall. « Qui les a faites ? » — « On a donné [ce privilège] à l'homme qui est en train de les faire, à savoir Cèt fils de Maga ». — « Est-il juste, ô Cèt », dit Conall, « que ce soit toi qui partages le cochon ? ». Et Cèt répondit :

— « Salut, Conall, cœur de pierre,
flamme ardente, éclat de glace,
[cœur] rouge de colère, dans une poitrine de héros ;
couvert de cicatrices, triomphant,
le fils de Finnchoem s'est dressé devant moi ».

Alors Conall répondit :

— « Salut Cèt,
Premier fils de Maga,
rendez-vous de héros,
cœur de glace, fin de danger (?)
chef de guerre farouche, flot belliqueux,
beau taureau indompté, Cèt fils de Maga.
Illustre sera notre rencontre,
illustre notre séparation,
on en parlera en Fer Brot,
on les contera en Fer Manach.
Les guerriers verront corps-à-corps de lions farouches,
homme contre homme ce soir en cette maison ».

16) — « Retire-toi d'auprès du cochon ! », dit Conall — « Qu'est-ce qui t'amène près de lui ? », dit Cèt. — « Tu as raison », dit Conall, « de me demander le combat. Je te livrerai un combat singulier, ô Cèt », dit Conall. « J'en jure le serment de ma tribu : depuis que j'ai un javelot en main, je n'ai pas souvent dormi sans une tête de Connacien sous ma tête comme oreiller, ni sans tuer un homme chaque jour et chaque soir » — « C'est vrai », dit Cèt. « tu es un meilleur guerrier que moi. Si Anluan était dans cette maison, lui te livrerait combat sur combat. C'est grand dommage qu'il n'y soit point » — « Il y est », dit Conall en tirant de sa ceinture la tête d'Anluan, qu'il jeta à la poitrine de Cèt avec une telle force que le sang lui vint à la bouche. Il s'en alla d'auprès du cochon et Conall s'assit à côté.

17) — « Qu'il en vienne [un] me défier cette fois ! » dit Conall. On ne trouva parmi les Connaciens aucun guerrier qui lui tint tête. On mit des boucliers à bosse en guise de rempart autour de lui, car il y eut de mauvaises disputes et de méchants coups par de méchantes gens. Alors Conall alla découper le cochon, et il mit le bout de la queue dans sa bouche jusqu'à ce qu'il eut fait les parts. Il rongea la queue, qui faisait la charge de neuf hommes, et n'en laissa rien.

18) Il ne laissa aux Connaciens que les deux pieds de devant du cochon. Les gens de Connaught trouvèrent leur part maigre. Ils se

lèvent, les Ulates se lèvent aussi, et l'un frappe l'autre. Il y eut des coups sur l'oreille, si bien qu'un tas [de cadavres] s'élevait sur le sol jusqu'au sommet de la maison et que des ruisseaux de sang coulaient par les portes. Les armées se précipitèrent par les portes, criant à tue-tête, et le sang coulait sur le sol de la cour, car chacun massacrait l'autre. C'est alors que Fergus arracha un grand chêne qui poussait dans la cour. Les combattants se jettèrent au-dehors de la cour. Le combat se passa à la porte de la cour.

19) Alors Mac Dáthò sortit avec le chien en main et il le lâcha parmi eux pour voir quel parti prendrait son intelligence de chien. Le chien choisit ceux d'Ulster, et tomba sur ceux de Connaught, et dispersa ceux de Connaught. A ce qu'on dit, dans les plaines d'Ailbe le chien saisit l'essieu du char sous Ailill et Medb. Il fut atteint par Ferloga, cocher d'Ailill et Medb, et son corps tomba d'un côté et sa tête resta à l'essieu du char. De là, dit-on, [le nom de] Mag Ailbe, car Ailbe était le nom du chien.

20) La fuite passa au sud par la brèche de Mugna Senróire, par le gué de Midibine en Mastin, le long de la crête de Criaig qu'on appelle aujourd'hui Cill Dara, le long du fort d'Imgain dans le bois de Gaible jusqu'au gué de Mac Lugna, le long de la crête de Damaige par le pont de Cairpre. A Ath Chind Chon la tête du chien tomba du char. Comme ils traversaient la lande de Mide à l'ouest, Ferloga se jeta dans la bruyère et sauta dans le char derrière le dos de Conchobar et lui tira la tête en arrière. « Sois content d'avoir la vie sauve, ô Conchobar », dit-il — « A ton choix », dit Conchobar. — « Ce ne sera pas grand chose », dit Ferloga ; « emmène-moi avec toi à Emain Macha, et que les femmes à marier et les filles nubiles d'Ulster chantent en chœur chaque soir autour de moi, disant : « Ferloga [est] mon bien-aimé ». Ainsi fut-il car on n'osait refuser à cause de Conchobar, et au bout d'un an, Ferloga fut renvoyé à Ath Luain, avec deux chevaux bridés d'or de la part de Conchobar.

FIN

Traduit du moyen-irlandais
par Arzel EVEN

* Cf. OGAM n° 27.

§ 10) *Lam Gabaid* « main de danger ».

§ 11) *Ferimag* : « plaine des aunes » ; id. au n. de l. français *Vernon* (= * *Vernomagos*).

§ 14) *Mend* signifie « bègue ». — *Digne d'être roi* : la dignité royale n'est pas forcément héréditaire ; cf. *Aperçu sur le Roi* — OGAM n° 20 p. 235 sqq.

§ 15) *Premier fils de Maga* : telle est la traduction littérale de *Cèt mac Magach*.

§ 16) *J'en jure le serment de ma tribu* (en irlandais *tongat na tongat mo thúath*) : c'est le « serment terrible » des Celtes, comme le « serment par le Styx » chez les Grecs.

§ 18) *Les deux pieds de devant* : mt à mt « les deux pieds sous la gorge ». Ces morceaux étaient normalement réservés aux convives du rang le plus modeste, les *óc-airig*.

§ 19) *Ferloga* « homme de Lug » (= * *uiros Lugós*).

§ 20) *Cill Dara* « Kildare ». — *Damaige* : « les deux plaines ». — *Ath Chind Chon* : « le Gué de la Tête du Chien ». — Pour comprendre ce passage il faut admettre que Conchobar poursuivait Ailill et Medb. — *Ath Luain* : « Athlone ».

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie dont nous commençons la publication dans le présent fascicule sera consacrée aux ouvrages traitant des Celtes et de l'antiquité celtique sous le rapport de l'archéologie, de la linguistique, de l'histoire des religions, du folklore et de la préhistoire. Nous nous sommes limités à une nomenclature des travaux les plus récents : presque tous les articles ou livres mentionnés ont été publiés en 1952 ou 1953, mais il est bien entendu que ce n'est là qu'un *début*.

Nous ne prétendons pas donner une liste absolument complète, mais nous pensons être en mesure d'indiquer l'essentiel, tant sur le plan local que sur le plan général : les études paraissant chaque année à propos des Celtes ne sont pas tellement nombreuses, leur principal défaut est d'être dispersées dans des revues de toutes nationalités.

Cette bibliographie n'est pas critique : nous livrons un travail brut, exempt de tout commentaire. Lorsque des remarques doivent être faites, il est rare en effet de pouvoir les condenser et les justifier en quelques lignes.

De même, étant donné le volume relativement faible de cette première liste nous n'avons pas jugé utile d'opérer un classement par rubriques. Les auteurs ont simplement été groupés par ordre alphabétique et il n'a été fait usage d'abréviations que pour les revues fréquemment citées.

Il nous reste maintenant à faire appel à la bonne volonté des lecteurs en leur demandant de bien vouloir nous faire part à l'avenir des ouvrages dont ils ont connaissance et qui auraient pu nous échapper.

Christian GUYONVARC'H

Annales de Bretagne = A.B. ; Annales de Normandie = A.N. ; Etudes Celtiques = E.C. ; Bulletin de la Société Préhistorique Française = BSPF ; Gallia = G. ; Revue archéologique de l'Est = RAE ; Revue des Études Anciennes = REA.

1. ADIGARD DES GAUTRIES J. : Les noms de lieux de la Manche attestés entre 911 et 1066 in A.N. 1951/1, p. 9-41.
2. ID. : Les noms de lieux des îles anglo-normandes attestés entre 911 et 1066 in A.N. 1952/1, p. 27-33.
3. ID. : Les études de toponymie, principes et méthodes d'ordre général in A.N. 1952/2, p. 163-167.
4. ID. : Les noms de lieux du Cotentin attestés entre 911 et 1066 in A.N. 1952/3, p. 209-228 ; 1953/1, p. 22-46 & 1953/2, p. 135-148.
5. ALFORD Violet : Introduction to English folklore, 1953, 172p.
6. ARNAL Jean et DANIEL Glyn : Les monuments mégalithiques et la forme des tumuli en France et en Angleterre in BSPF t. XLIX, 1-2, p. 30-31.
7. AYMARD A. : Nouveaux graffites de La Graufesenque in REA t. LV, 1-2, 1953, p. 126-131 (pl.).
8. BACHELLERY E. : Le poète Hywel Gethin et le MS British Museum National additional 14967 in E.C. V/2 p. 248-259.
9. ID. : Notes sur quelques mots et expressions remarquables du conte breton La princesse Plumet d'Or in E.C. V/2 p. 314-329.
10. BALSAN Louis : Reprise des fouilles à La Graufesenque (Cantonnages), campagne 1950 in G. VIII 1950 [1952] p. 1-13 (pl.).

11. ID. : L'industrie de la résine dans les Causses et son extension dans l'Empire romain in G. IX, 1951 [1952] p. 53-55.
12. BENOIT Fernand : L'Orme des Lucien et Hercule Psychopompe in Festschrift für Rudolf Egger I, 1952, p. 144-158.
13. BIRLEY E. : Noricum, Britain and the Roman Army in Festschrift für Rudolf Egger I, 1952, p. 175-188 (carte).
14. BLANCHET Adrien : Chronique de numismatique celtique in E.C. V/2 p. 347-351.
15. BOBER (PRAY-) Phyllis : Cernunnos, origin and transformation of a Celtic divinity in American Journal of Archaeology LV/1, 1951, p. 13-51 (pl.).
16. BOSCH-GIMPERA P. : Les mouvements celtiques : essai de reconstitution in E.C. V/2 p. 352-400.
17. BRAEMER Fr. : Contribution à l'expansion de la Civilisation des Champs d'Urnes vers l'Ouest de la France in BSPF XLIX/3-4 1952 p. 162-165.
18. BRANDENSTEIN Wilhelm : Steirisches Lahn - ein keltisches Wort in Zeitschrift für Indogermanische Forschungen LX/1 p. 21-28.
19. BROGAN Olwen : Roman Gaul, 1953, 260 p.
20. COGNE J. & GIOT P.R. : Etude pétrographique des haches polies de Bretagne in BSPF XLIX/8 1952, p. 388-395.
21. ID. : Précisions complémentaires sur l'étude pétrographique des haches polies de Bretagne in BSPF L/1-2 1953, p. 36-37 (pl.).
22. COLBERT DE BEAULIEU J.B. & GUIBOURG E. : Notice de numismatique armoricaine et La trouvaille de monnaies gauloises de Mordelles (1893) in A.B. LIX/2 p. 221-233.
23. COLBERT DE BEAULIEU J.B. : Monnayage armoricain et monnayage belge in A.B. LIX/2 p. 233-238 (pl.).
24. ID. : Un monnayage celtique non attribué isolé dans le nord-est de l'Armorique in A.B. LIX/1 p. 81-93.
25. CORBEL J. : Les premières civilisations mégalithiques dans le N.O. de l'Europe in BSPF XLIX/8 p. 378-388.
26. CORBY C. : Le nom d'Ouessant et des îles voisines in A.B. LIX/2 p. 347-351.
27. CUILLANDRE Joseph : Toponymie de l'archipel Ouessant-Molène in Annales Hydrographiques Paris 1949, extrait n° 1359.
28. DANIGO J. (Abbé) : La toponymie du canton de Port-Louis in Bro-Guened 23, p. 13-16.
29. DE BOUARD Michel : Les études d'histoire normande in A.N. 1951/2, p. 150-160.
30. ID. : La Hague, camp retranché des Vikings? in A.N. 1953/1, p. 1-14.
31. DEHN Wolfgang : Zur Verbreitung und Herkunft der lateinzeitlichen Braubacher Schalen in Bonner Jahrbücher 151, p. 83-95.
32. ID. : Die gallischen « Oppida » bei César in Saalburgjahrbuch X 1951, p. 36-49.
33. DOUGLAS David C. GREENAWAY Georga W. : English historical documents, Vol. II 1942, 1189 ; 1953, 1038 pages (époque de la conquête normande).
34. DUJARDIN Louis : Toponymie de la côte bretonne entre Conquet et Entenon in Annales Hydrographiques, Paris 1953, extrait n° 1379.
35. DUVAL Paul-Marie : La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine, Hachette, Paris 1953, 364 pages.
36. ID. : Notes sur la civilisation gallo-romaine, I Vulcain et les métiers du métal in G. X 1952, 1953, p. 43-57 (pl.).
37. ETTLINGER E. : A Breton Tradition in Folklore LXIII/4, p. 231-236.
38. FAVIERE J. : Bijoux de l'époque de la Tène I trouvés à Lanery (Cher) in BSPF XLIX/11-12 1952, p. 574-576.
39. Geiriadur Prifysgol Cymru, édité par le Bard of Celtic Studies, Cardiff, 6 fasc. de A. C.

40. GIOT Paul-Roland : Glanes préhistoriques : 1) La statue de Lanneuc en Plounevez-Lochrist (Finistère); 2) Quelques stèles gauloises gravées ou inscrites in A.B. LIX/2, p. 211-220. (pl.).

41. Id. : Le travail de la fibrolite en Armorique in BSPF XLIX/8, p. 395-398 (pl.).

42. Id. : Un pic en bois de cerf à Plénauf, Côtes-du-Nord in BSPF XLIX/10, 1952, p. 522-524 (pl.).

43. Id. & COGNE Jean : La nécropole de Saint-Urnel en Ploemeur in G. IX, 1951, 1952, p. 1-19 (pl.).

44. GOURVIL François : Le mot bincou dans la lexicographie bretonne : son étymologie in Ar Falz 26, p. 3-7.

45. Id. : De Weithenauc à Dixneuf ou les tribulations d'un mot bretonique in Rev. Intern. d'Onom. 1952/2, p. 127-130.

46. GRANT Michael : The six main AES coins of Augustus, Edinburgh 1953, 198 p. (pl.).

47. GRINSELL L.V. : Early funerary superstitions in Britain in Folklore LXIV 1953/2, p. 271-281.

48. Id. : The ancient burial-mounds of England (édition revue d'un ouvrage de 1935), 1953, 296 p. (pl.).

49. GRUFFYDD W.J. : Rhiannon, an inquiry into the first and third branches of the Mabinogi, Cardiff 1953, University of Wales Press 118 p.

50. GUILCHER André : Toponymie de la côte bretonne entre Audierne et Camaret in Annales hydrographiques Paris 1950, extrait n° 1372.

51. Id. : Le mot aber dans la toponymie de la Basse-Bretagne in A.B. LIX/2, p. 309-313 (pl.).

52. Id. : A propos de la torche en Plomgar in A.B. LIX/2 p. 345-346.

53. Id. : Toponymie de la côte bretonne Le Four et l'Île Vierge in Annales hydrographiques, Paris 1952, extrait n° 1378.

54. GUILCHER H. & J.M. : La danse ronde en Léon in A.B. LIX/1, p. 69-78.

55. HATT J.J. : La tombe gallo-romaine, Presses Universitaires, Paris 1951, 329 p. (pl.). En particulier Ch. III : La survivance du nom celtique, p. 23-42. Cf. contra : H. VON PETRIKOVITS in Gnomon, t. 24 1952, p. 472-480.

56. Id. : Rota flammis circumseptis : à propos du symbole de la roue dans la religion gauloise in RAE 1951, II/2, p. 82-87.

57. Id. : Les monuments gallo-romains de Paris et les origines de la sculpture votive en Gaule romaine in Rev. Arch. 39/1, 1952, p. 68-83.

58. Nomenclature des hameaux, écarts, lieux-dits de l'Ille-et-Vilaine, I, liste alphabétique et renseignements divers par commune, II, Liste alphabétique départementale, 1953 (édité par l'Institut national de la statistique et des études économiques).

59. KAHRSTEDT Ulrich : Die «Gründung» der Colonia Augusta Treverorum in Trierer Zeitschrift XX 1951, p. 68-76.

60. KROES H.W.J. : Die Balderiberlieferung und der zweite merseburger Zauberspruch in Neophilologus, 35/4, p. 201-213.

61. LABROUSSE Michel : Les fouilles de Gergovie, campagnes de 1947 et de 1949 in G. VIII 1950, 1952, p. 14-53 (pl. c.).

62. LAMBRECHTS Pierre : L'imagerie religieuse celtique : le fond et la forme in Annuaire de l'Inst. de Phil. et d'Hist. or. et sl. XI, 1951, p. 195-213 (Bruxelles).

63. LECHANTEUR F. : Principaux types toponymiques de la Normandie : les noms gallo-romains en -acus in A.N. 1951/3, (suppl.) p. 45-46.

64. Id. : Principaux types toponymiques de la Normandie : les noms en -ville (villiers et court) in A.N. 1952/1 (suppl.) p. 10-11.

65. Id. : Bosc et Bois dans les noms de lieux de la Normandie in A.N. 1952/1, p. 65-72 (c.).

66. Id. : Principaux types toponymiques de la Normandie : quelques noms gaulois in A.N. 1952/2 (suppl.) p. 27-28.

67. Id. : Principaux types toponymiques de la Normandie : les dérivés du latin manere = rester in A.N. 1952/2 (suppl.) p. 40-41.

68. Id. : Principaux types toponymiques de la Normandie : édifices du culte chrétien in A.N. 1953/1 (suppl.) p. 15-16.

69. Id. : Un curieux vestige de déplacements normands in A.N. 1953/2, p. 194.

70. Id. : Chronologie sommaire des invasions Vikings in A.N. 1953/2 (suppl.) p. 34-35.

71. LE GALL Charles : Al labour war ar menez parriz an Ospital in Ar Falz 22, p. 21-23 (pl.). 23 p. 13-15, 24 p. 19-21, 25 p. 5-8, 26 p. 9-11 et 18, 1 (1951) p. 13-18 (pl.) 2 p. 21-24.

72. LEHMACHER Gustav : The ancient Celtic Year in Journal of Celtic Studies 1/2, p. 144-151.

73. LE QUER A. : Le recul du breton aux alentours de Quistembert in A.B. LIX/2, p. 265-266.

74. L'HOSTIS L. : La pierre polie dans la région de Ploudalmézeau in BSPF L/3, 1953, p. 154-169 (pl.).

75. LOUIS René : Y a-t-il une «Geste de Guillaume le Conquérant»? in A.N. 1953/1, p. 15-21.

76. MAC INTOSH Angus : An introduction to a survey of Scottish dialects, Edinburgh 1953, 134 p. (c.).

77. MAGNEN René & THEVENOT Emile : Epona, déesse gauloise des chevaux, protectrice des cavaliers, éd. Delmas, Bordeaux 1953, 71 p., 66 pl.

78. MARGRY G. : Maure, ses origines et sa voie antique in A.N. 1953/2, p. 125-133.

79. MARONGIU G. : Les monuments mégalithiques des Celtes en Sardaigne in BSPF XLIX/10, 1952, p. 528-531.

80. MARSH (Frank BURR) : A history of the Roman world, 146 to 30 B.C., revised with additional notes by H.H. Scullard, 1953 480 p. (c.).

81. MATTINGLY H. : The clash of the coinage circa 270-296 in St. in Roman coin. and soc. hist. in h. of Allan Chester Johnson, p. 275-289.

82. MELVILLE Richard : Synactical notes, II The subject, of the verb noun in Welsh in E.C. V/2, p. 293-313.

83. MERLAT Pierre : Notice sur la limite sud-est de la cité des Osismes in A.B. LIX/1 1952, p. 93-105.

84. Id. : Notice sur des fouilles effectuées à Kergoledon en Meilars (Finistère) in A.B. LIX/2, 1952, p. 238-255.

85. Id. : Note sur une base consacrée à Neptune trouvée près de Douarnenez (Finistère) in G. X 1952, [1953], p. 67-75 (pl.).

86. MERLET Fr. : Quelques mots sur la limite sud des Ossismis et des Venetes in A.B. LIX/1, 1952, p. 105-109.

87. PATTE Et. : Le plan de l'ossuaire de la Ciste des Coues à Bazouges-en-Pareds (Vendée) in BS PF XLIX/11-12 1952, p. 611-612.

88. PERENNES H. (chanoine) : Dictionnaire topographique du Finistère 1^{re} fase. : arrondissement de Brest, Rennes 1961.

89. POJORNÝ Julius : Probleme der keltischen Urgeschichte, Congrès Intern. des Sc. Préhist. et Protohist., Zürich 1950, p. 281-284.

90. Id. : Die Geographie Irlands bei Ptolemaios in Zeitschrift für Celtische Philologie XXIV/1-2 1953, p. 94-120.

91. QUENTEL Paul : Les données de la toponymie du Devon en fonction de l'émigration bretonne en Armorique in A.B. LIX/2 1952, p. 337-341.

92. Id. : Brignogan in A.B. LIX/2 p. 342-345.

93. SOMMERFELT AN. : The structure of the consonant system of the Gaelic of Torr Co Donegal in Eriú XVI 1952, p. 205-211.

94. SOULLET Guy : Le nom de Redon in A.B. LIX/2, p. 299-309. (pl.).

95. Supplément à la bibliographie générale des travaux paléontologiques et archéologiques de R. Montandon BSPF XLIX/3 1952, 48 p., (Bretagne, Drôme, Haute-Vienne, Loiret, Mayenne, Saône-et-Loire).

96. THEVENOT Emile : Un cri-tère pour dater les gisements gallo-romains : la forme des tessons d'amphore in RAE II/3 et 4, p. 159-162 (pl.).

97. Id. : Le peuplement rural de la Gaule in RAE IV/1, p. 78-85.

98. Toponymie des abords de Trébeurden, brochure éditée par le Service Hydrographique de la Marina, section « Etudes et Documentation », 17 p.

99. TOVAR Antonio : Pre-Indo-europeans, Pre-Celts and Celts in the Hispanic Peninsula in Journal of Celtic Studies I/1, p. 11-23 (c.).

100. VAZEILLES Marius : Inventaire préhistorique en Haute et Moyenne Corrèze in Bull. de la Soc. des Lettres et Arts de la Corrèze 1953/1, (t. à p.) 8 p.

101. Id. : Station fortifiée avec muraille vitrifiée du Chatelet, commune de Lamazière-Basse (Corrèze), 7 p.

102. Id. : La station gallo-romaine des Cars, commune de St-Merdès-Oussines et Pérols (Corrèze), 1952, 15 p.

103. VENDRYES Joseph : Deux nouvelles inscriptions gallo-romaines in E.C. V/2, p. 237-247 (pl.).

104. Id. : Notes de lecture de la première chronique de toponymie in A.B. LIX/2 p. 297-298.

105. WERNER Joachim : Keltisches Pferdegeschirr der Spätlatènezeit in Saalburgjahrbuch XII 1953, p. 42-52.

106. WHATMOUGH Joshua : Hi omnes lingua inter se differunt (BG. I, 1) in Orbis I/2, 1952, p. 428-441.

107. WILLIAMS Gwyn : An introduction to Welsh poetry from the beginnings to the Sixteenth Century, 1953, 285 p.

(A suivre)

CHRONIQUE

Les langues du Monde par un groupe de linguistes, sous la direction de A. Meillet et M. Cohen. Paris 1952 (réédition d'un ouvrage de 1924)

Les savants de notre époque se contentent de plus en plus d'un domaine limité, puisqu'il leur faut suivre le monde moderne et marcher et se plier aux exigences grandissantes d'une spécialisation en profondeur. Cette « loi moderne » de la spécialisation est la rançon du progrès des recherches dans tous les domaines et nous pouvons craindre qu'elle ne soit un obstacle à une vaste culture humaine. Peut-on dire que les linguistes sont ceux qui en souffrent le plus ? Certes pas, car on conçoit mal, par exemple, le cas d'un celtisant ou prétendu tel, qui se contenterait de bien connaître le breton, le gallois ou le gaélique, et ne voudrait rien savoir du germanique, du slave, de l'italique, du grec, ou de l'indo-iranien. Mais l'intelligence humaine a des limites et les linguistes modernes n'échappent pas complètement à la loi de la spécialisation. Il est normal qu'un bon celtiste, romaniste ou germaniste cherche à améliorer constamment ses connaissances en linguiste indo-européenne sur le plan général, mais personne ne lui fera grief de ne pas se soucier outre mesure des langues américaines ou de celles des eskimos. Si par hasard il a besoin d'un renseignement, il fera confiance aux travaux de ses collègues et tout sera pour le mieux.

On comprend donc sans peine pourquoi *Les langues du Monde* ne sont pas l'ouvrage d'une seule personne. En outre le cas s'avère chaque année plus fréquent, de chercheurs qu'une curiosité aussi louable que légitime ou les nécessités de leurs propres recherches, dans des disciplines parfois fort éloignées de la linguistique, historiens des religions, archéologues ou ethnographes amé-

ment à examiner les conclusions auxquelles arrivent les linguistes. Et si ces derniers les déçoivent quelquefois, ils peuvent tout aussi bien combler leurs espérances.

Bien entendu, nous n'avons nullement l'intention de donner ici le compte-rendu détaillé d'un livre de 1300 pages et nous nous abstenons tout naturellement de porter un jugement sur les rubriques qui échappent à notre compétence. Le lecteur voudra bien nous excuser de limiter nos observations critiques à l'indo-européen en général, au celtique en particulier, et au germanique et au slave.

Le chapitre traitant de l'indo-européen (pp. 5-80) et de ses différentes branches est signé par deux sommités du monde linguistique : MM. Benveniste et Vendryès. Sans doute la première partie, c'est-à-dire l'introduction, relative aux caractères généraux de l'indo-européen est-elle de M. Benveniste. Personne n'aurait pu avec autant de concision et de simplicité, expliquer et situer l'ensemble de faits historiques et littéraires qui ont fait des langues indo-européennes, au stade actuel de leur évolution, le groupe dominant des langues mondiales.

Cependant nous nous permettons des remarques, parce qu'il est surprenant, en premier lieu, de voir réserver seulement 75 pages à une famille linguistique aussi importante que celle des langues indo-européennes. En comparaison, les langues de l'Océanie, traitées de la page 645 à la page 732 sont très favorisées, et nous trouvons là une contradiction formelle avec ce que M. Benveniste a écrit fort justement au début de son exposé : « La famille indo-européenne est celle à laquelle étaient réservées dans l'histoire les destinées les plus hautes. Elle a créé les formes linguistiques les plus achevées, expressions des littératures les plus belles et les plus riches, instruments des civilisations qui ont conquis le monde » (p. 5). Personne ne cherchera jamais à réfuter ces lignes, et n'est-on pas fondé à voir un certain illogisme dans la brièveté de l'exposé d'où elles sont extraites ? Nous avouons ne pas comprendre pourquoi un tel chapitre, dans un tel ouvrage, n'a pas un minimum de 200-250 pages. Il semble bien que, malgré tous les efforts, les différentes contributions n'ont pas été conçues d'une manière absolument identique par leurs auteurs ; certains ont réalisé des développements plus amples. Mais il n'y a guère que l'indo-européen qui soit condamné à tant de brièveté. A-t-on pensé que les langues indo-européennes étaient suffisamment connues du public pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister ? Ou bien nous nous méprenons encore, et le public ne vaut pas la peine que les mystères de la linguistique indo-européenne lui soient dévoilés ? Mais, sauf erreur de notre part, « Les langues du Monde » sont aussi un ouvrage de vulgarisation, mettons un ouvrage de base, chacune de ces définitions corrigeant ce que l'autre a d'inexact. Une fois sorti des milieux scientifiques, nous sommes persuadés que l'on recherchera en vain l'oiseau rare capable de dire avec précision, ce que sont les graffiti gaulois de la Graufesenque, ou en quoi consistent les si célèbres lois de Vermer et de Grimm. Bon nombre des lecteurs futurs des « Langues du Monde » en ignorent résolument l'existence et l'ignoreront encore !

Mais venons-en au celtique : les celtophones qui liront les pages réservées à leurs langues natales auront comme nous l'impression pénible qu'on leur a fait une aumône. Le celtique a, en effet, droit en tout et pour tout à 3 pages 1/2, du bas de la page 53 au haut de la page 56. Evidemment « le celtique a eu dans l'histoire des destinées moins brillantes que l'italique », et c'est une vérité à laquelle nous ne pouvons rien changer, mais ces destinées ont-elles été si ternes que l'on doive pratiquement mettre le celtique sous

l'éteignoir ? Le celtique n'a-t-il pas été, à l'aube de l'histoire, la langue de près de la moitié de l'Europe, celle des conquérants qui ont fait trembler Rome et ont inculqué aux Germains leurs premiers rudiments de civilisation ? Bien des choses ont été passées sous silence. Nous ne voulons pas dire, bien entendu, que M. Vendryès les ignore. — nous savons au contraire pertinemment qu'il est un des meilleurs celtisants du siècle, — mais les raisons pour lesquelles il ne les a pas mentionnées nous échappent complètement. Pourquoi ne pas avoir décrit, même rapidement, les caractères distinctifs du celtique par rapport à l'italique ? Le lecteur n'est pas obligé d'être au courant. Nous nous souvenons que M. Vendryès avait écrit, en 1937, un excellent travail dans la série des *Lectures* en mémoire de Sir John Rhys, *Position linguistique du Celtique* (from the proceedings of the British Academy, Vol. XXXII). Tout ce qu'il faut savoir du celtique, ou presque tout, est dans cette petite brochure de quarante pages, qu'il suffisait de reprendre en en atténuant un peu la technicité. Il aurait été facile aussi de définir en quelques lignes les diverses notions de celtique commun, vieux-celtique, celtique continental, celtique insulaire, gaulois, gaélique, brittonique, l'une par rapport à l'autre. Si le gaulois, — dont la structure phonétique est d'un archaïsme très accentué, de par l'époque même à laquelle il est attesté — est bel et bien du vieux-celtique et est aussi du celtique continental, ce n'est nullement du celtique commun, entité théorique, pure reconstruction dans l'abstrait, et seulement instrument de travail mis par les celtisants à la disposition des autres linguistes. Bien des personnes non averties continueront à confondre gaulois et celtique commun après avoir lu « Les langues du Monde » et c'est très regrettable.

Prises une à une, les langues néo-celtiques se voient consacrer quelques lignes. Le gaélique d'Irlande et le gaélique d'Ecosse ont droit à presque une page, traitement de faveur, car le brittonique est misérable, ; le gallois a 13 lignes, le cornique 4 et le breton 11... Si une expérience personnelle ne nous avait pas aidés à rectifier, nous aurions pensé lire l'article rapide, qu'un spécialiste, importuné par une demande inattendue a écrit à l'improviste, au sujet de langues mortes enfouies dans un lointain passé.

Et les textes irlandais, et la brillante littérature galloise du Moyen-Age, que M. Vendryès connaît lui-même si bien ? Le cycle arthurien méritait au moins une mention. Et le breton, pour pauvre qu'il soit en textes anciens n'a-t-il vraiment depuis le XVI^e siècle que des ouvrages d'édification religieuse ? Pourquoi ne pas dire, ce qui ne serait que justice, que les Celtes ont donné à l'Europe occidentale ses textes littéraires les plus anciens, une littérature épique où le Moyen-Age roman et germanique est venu puiser à pleines mains, et entre autres, avec le *Senchus Mor* et les *Cyfrithau Hywel Dda*, les deux premiers recueils de droit écrits dans une langue autre que le latin ? Mais surtout, hérésie démentie par les faits les plus concrets qui soient, *pourquoi traiter les langues celtiques comme des langues mortes ?* Elles sont le moyen d'expression quotidien de plus de 4.000.000 de personnes et nous prendrons la liberté de dire que les chiffres de celtophones cités par « Les langues du Monde » sont manifestement faibles. Si le nombre des monolingues a tendance à diminuer sensiblement, n'importe quel observateur objectif saura se rendre compte que celui des bilingues se maintient à peu près, à la faveur de l'enseignement d'état en Irlande et en Galles, ou aux initiatives du groupe des Instituteurs bretons d'Ar Falz, ou grâce aussi à l'accroissement constant de la population en Bretagne. Quant au marx, il est encore parlé par quelques personnes et le cas du cornique est spécial. Cette langue est morte à la fin du XVIII^e siècle, et si M. Vendryès a eu

jadis raison dans un entrefilet de la Revue Celtique, de contester la valeur scientifique de sa résurrection au XX^e siècle, il n'empêche que le « revival » cornique existe et intéresse plusieurs milliers de personnes. Les langues celtiques sont encore des langues vivantes, et il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant qu'il ne soit mort. En la circonstance nous ne pouvons réprimer en nous un léger sentiment d'envie pour les langues mongoles, parlées par 3.500.000 personnes, et auxquelles un auteur consciencieux consacre les pages 369 à 384... ou encore pour les langues caucasiennes remarquablement décrites et étudiées par M. G. Dumézil de la page 229 à la page 254. Nous pensons aussi au tibétain parlé par 5.000.000 de personnes environ qui est décrit de la page 535 à la page 549. Or nous lisons récemment quelque part que le seul journal imprimé en tibétain avait un tirage de 500 exemplaires... Les langues celtiques n'en sont pas encore là !... Signalons en passant une légère erreur au sujet du breton : *breiz* est le nom du pays et non celui de la langue qui est *brezoneg* (Tréguier, Léon, Cornouaille), *brehoneg* (vannetais) ou *brezhoneg*, selon le dialecte ou l'orthographe.

Les références bibliographiques, de leur côté, nous ont valu quelques surprises. La première a été de ne pas voir figurer, dans la liste des revues, la *Zeitschrift für Celtische Philologie* fondée vers 1897, non plus que la *Revue Celtique* et les *Etudes Celtiques* où depuis près d'un demi siècle M. Vendryès a mis dans d'innombrables articles et chroniques le meilleur de lui-même, ce qui n'est pas peu dire. Ensuite la bibliographie ne mentionne ni Stokes ni Holder. Chacun est libre d'en penser ce qu'il voudra : *l'Urkeitscher Sprachschatz* de Stokes, aussi bien que les trois volumes de *l'Altkeitscher Sprachschatz* de Holder sont sans nul doute à manier avec précaution, avec discernement, et il ne convient pas de les mettre entre les mains malhabiles d'un novice, mais quel linguiste sérieux négligera d'avoir ces livres rarissimes dans sa bibliothèque s'il en a les moyens ? Le travail énorme d'Alfred Holder, honnête et aussi complet que les connaissances d'il y a quarante ans le permettaient, est encore très utile et vaut mieux que l'oubli. Enfin, et là nous ne comprenons plus du tout, M. Vendryès omet la thèse récente du chanoine Falc'hun et cite un livre auquel nous n'aurions pas pensé : *La langue bretonne* de Marcel Guyesse (Quimper 1936). Cet ouvrage partial et médiocre ne donne du breton qu'un aperçu extrêmement incomplet et superficiel.

Le même reproche que ci-dessus est également valable pour le germanique (pp. 56-64) et le slave (pp. 65-69). Nous ne nous étendons pas longuement, mais il ne nous semble pas que le lecteur sera bien fixé sur les caractères communs et particuliers de ces groupes. Pourquoi s'obstine-t-on actuellement à toujours nommer comme des langues distinctes l'une de l'autre le hollandais et le flamand ? (p. 60). La vérité linguistique se rit des entités politiques ou administratives, et, au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord, les incidences dialectales vous font insensiblement passer du flamand au hollandais. Il y a moins de différence entre le flamand parlé à Anvers et le hollandais parlé à Breda qu'entre le westvlaams parlé à Ostende et le dialecte flamand du Limbourg, aux confins des frontières linguistiques wallonnes et allemandes. Flamand et hollandais ne sont, en fait, au XX^e siècle, que les deux grandes différenciations dialectales d'une seule et même langue, le néerlandais, ou « *beschaafd nederlands* » enseigné sous la même forme en Belgique et aux Pays-Bas. Quant à l'afrikaans, c'est aussi du néerlandais mais avec une prononciation légèrement différente et une orthographe un peu plus simple.

Enfin, le slave oriental, c'est-à-dire avant tout le russe, expé-

* DRAGINA, -AS, f. (1) « épine » : v. ir. *draigen*, ir. *draighean*; éc. *drof-gheann*; manx. *drine*, gall. m. br. et br. *draen* (pl. *drain*, *drein*), corn. *drên*, Toponyme br. : Ros-trenen. Cf. gr. *trachus* « rude », lit. *drignes* « ronce », lett. *drigenas* « jusqu'au bout ».

* DRABVKA, -ES, f. (2) : gall. *drewg* « pavot blanc »; m. br. *dreaucq* br. *dreec* « ivraie »; bas-lat. *drauca* id. d'où fr. dial. *drouc*. Le sens prim. est es doute « plante éivrante ou somnifère ».

* DRENGIMI v. « je monte, je grimpe » : v. ir. *dringim*; gall. *dringo*. Cf. vx norr. *drangr* « rocher isolé escarpé ».

* DRESSIS, -OS, f. (9) « ronce »; v. ir. *driss*, ir. éc. *dris*; v. gall. *drisi*, m. gall. *drisi*; m. corn. *dreis*, corn. *drys*; v. br. *drissi*, m. br. *im-dresen*, br. *driz(enn)*. Cf. (?) all. *Trespe* « ivraie », si d'un thème comm. * *drisp-*.

* DREXMON, -I, n. (6) « poignée » : v. ir. *dremm*, ir. et éc. *dræm*; corn. *dram*; br. *dramm* « gerbe ». Cf. gr. *dragma* « poignée ».

* DRIXMA, -AS, f. (1) « visage » : gall. et v. br. *drem*, br. *dremm*, (anthr. v. br. *Dremrudd* « visage rouge »), Cf. gr. *dergmos* « regard », *dergma* « aspect »; rac. DRK, voir DERKOS.

DRV- : particule intensive; ek. : *druid* = * *dr̥vid* (Cf. ci-dessous DRVIS) gaul. *Dru-talos*, galate *Dru-nemeton* (Strabon XII, 5, 1).

DRVKOS, -A, -ON, adj. (5-2-6) « mauvais, méchant » : ir. et éc. *droch*, manx *drogh*, gall. *drwg*, corn. *drog*, m. br. *drouc*, br. mod. *drouk* (*droug* comme nom). Anthr. gaul. *Druca*, Cf. skr. *drâh* « être malfaisant », vx-norr. *triga* « troubler », vx sax. *tregan* « être mal ».

DRVIS, -IDOS, m. (15 bis) « druide » : v. ir. *druí* (gén. *druadh*, pl. *druí*), m. ir. *draí*, ir. mod. *draoi* (pour le gén. *druadh*); gall. *dryw* (nom actuel du roitelet) pour *drwy* et *druí*. De *dru-* partic. intens. + la rac. WEID « savoir » qui correspond au lat. *video* étymologiquement verbe indiquant la vision « en tant qu'elle sert à la connaissance ». (Cf. aussi pruss. *druwis* « croyance ») Le gall. *derwydd* a une autre origine : v. gall. et br. *derguid* (*der* = *do* + *ro*), *darguid* (*dar* = *do* + *are*), *dor-* ou *dar-* étant partic. intens. et *-guid* = WEID, glosé « pythonicus ». La voyelle *e* de *derwydd* est due à l'influence de *derw* « chêne ». Le bret. *drouz* est création du XIX^e siècle, l'angl. sax. *dry* « magus » est un emprunt à l'iri. Attesté par les auteurs anciens.

DRUNGOS, -I, (5) « troupe », mot gaul. passé en bas-lat. *drungus* (Végèce III, 16 et 19) et gr. *drongos*; v. ir. m. ir., ir. mod. *drong* « troupe », (pl. n. *drungs*), vx br. *drogn*, *drog*, gl. *cetus*. Selon Weisgerber empr. au germ. : got. *dringan* « faire la guerre »; cf. vx norr. *drungi* « pesanteur », *throng* « foule, multitude », vx angl. *thrang*. Rapp. peu sûr.

* DRVSLOS, -I, m. (5) « morceau, chiffon » : gall. *dryll*; fr. *drille*. Le br. *drailh*, comme le montre la phonét., est un empr. au fr. dial. de Hte-Bret. et le br. *truilh*, « lambeau » est un empr. antérieur au v. fr. * *druille*, dérivé d'un verbe * *drailler*, du vha *durchilon* « mettre en lambeau ».

DRVTOS, -A, -ON, adj. (5-1-6) « hardi, brave, généreux » : v. ir. m. ir., ir. éc. *druth* « meretricieux »; v. gall. *drut*, gall. *drud* « carius »; v. fr. *druge*; l. d'oc *drut*, Anthr. gaul. *Drutos*, *Druta*, *Trutiknos*; inscr. ogam. *Drutiquios*; v. gall. *Drut-gwas* = * *Druto-vassos*, gall. *Drutwas*. Cf. v. norr. *trudr*; angl. sax. *tréd*; vha *trüt*; all. mod. *traut*.



Photo B.N.

Fig. 1 : Monnaies d'or armoricaines, cat. B.N.,
Droit : 6826, 6729, 6728



Photo B.N.

Fig. 2 : Monnaies de billon armoricaines, cat. B.N.,
Droit : 6543, 6555 et revers 6541

(voir p. 33, n. 2)

SOMMAIRE

<i>Fernand BENOIT</i> , L'Ogmios de Lucien, la « tête coupée » et le cycle mythologique irlandais et gallois	33
<i>Clémence RAMNOUX</i> , Structures païennes et structures chrétiennes	43
<i>Arzel EVEN</i> , Le Cochon de Mac Datho [traduit du moyen-irlandais]	50
<i>Christian GUYONVARC'H</i> , Bibliographie	54
<i>CHRONIQUE</i> , I. Les langues du Monde [Les langues du Monde, par un groupe de linguistes] par <i>J. LE GALLO</i>	58
<i>VOCABULAIRE VIEUX-CELTIQUE</i>	62

OGAM. — Tradition celtique

Bulletin des Amis de la Tradition Celtique (association déclarée)
2, Rue Léonard de Vinci, RENNES (I-et-V.)
C.C.P. 29.368, Pierre LEROUX, Rennes

Rédaction-Administration : P. LEROUX, Boite Postale 2, Rennes. Pour toute correspondance joindre un timbre ou un coupon-réponse international.

Publication : OGAM paraît par tomes annuels de six fascicules. Les articles publiés ne peuvent être reproduits, en totalité ou en partie, qu'avec l'agrément écrit de la Rédaction. Les auteurs sont seuls responsables des opinions qu'ils émettent.

Abonnements : il n'est accepté que des abonnements annuels, partant du premier numéro de l'année (exception faite de certains abonnements déjà en cours), et automatiquement reconduits, sauf avis contraire de l'abonné, notifié par écrit avant le 1^{er} décembre. Tout abonnement commencé est dû en entier.

Prix de l'abonnement : 600 fr., abonnement de soutien 1000 fr., étranger (et France sous enveloppe) 1000 fr., à verser au C.C.P. 29368, M. Pierre LEROUX, 2 rue Léonard de Vinci, RENNES. Pour tout changement d'adresse, joindre 30 fr. en timbres-poste. Toute demande de renouvellement d'un numéro égaré par la poste doit être faite au plus tard quinze jours après réception du fascicule suivant.

Collections : La tomatson des numéros publiés s'établit comme suit :

- t. I : n^{os} 1 à 6 (Ancienne Série) et 1/2 (Nouvelle Série).
- t. II : n^{os} 3 à 10,
- t. III : n^{os} 11 à 17 (et numéro Hors Série),
- t. IV : n^{os} 18 à 24 (et numéro Hors Série).

Quelques collections sont encore disponibles à la vente aux prix suivants : tomes 1 et 2 (incomplets), 1100 fr. chaque, tomes III et IV, 1.000 fr. Ces prix sont à majorer des frais de port et de recommandation.

Le Gérant : O. DE COUESNON. Dépôt légal, 4^e trimestre 1953. Imprimerie Granvillaise.